

ROMAGNAT

clermont auvergne métropole









INFOS PRATIQUES

www.ville-romagnat.fr

MAIRIE

Château de Bezance - 20 avenue de la République 63540 Romagnat

Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Service aménagement et patrimoine

du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h Tél. 04 73 62 79 99

amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

Police municipale

du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

• Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chaux - 63540 Romagnat www.ville-romagnat.fr

 Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

• Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

RPE (Relais Petite Enfance)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h, vendredi de 11 h 30 à 13 h 30 Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98 lea.bayle@ville-aubiere.fr

EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand - 63540 Romagnat Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU Tél. 15

Centre anti-poison Tél. 04 72 11 69 11 Gendarmerie Tél. 17 - 04 73 62 60 64

cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pompiers Tél. 18

Toutes urgences (numéro européen) Tél. 112

Dépannage électricité (ENEDIS) Tél. 09 726 750 63

Dépannage gaz (GRDF) Tél. 0800 47 33 33

Dépannage eau (SUEZ) Tél. 0977 401 135

SOMMAIRE

■ LE MOT DU MAIRE	3
ACTUALITÉS	4
VOTRE VILLE	8
DOSSIER	16
■ ENVIRONNEMENT	20
■TRAVAUX	24
JEUNESSE	26
SOLIDARITÉ	30
■ MÉTROPOLE	33
CULTURE	34
■ RETOUR EN IMAGES	36
■ PAGES ASSOCIATIVES	40
LIBRE EXPRESSION	50
AGENDA	52

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE: Laurent BRUNMUROL

ADJOINTS: Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE, Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne GILBERT, Anne-Marie MOTA

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ:

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA, Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Daniel RIEUTORD, Franck FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT, Laurent VALLENET, Annabelle GEINDRE

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION:

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur

www.ville-romagnat.fr

(Votre ville / instances municipales / élus) ou adressezvous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers Romagnatois,

En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

De 2020 à 2023, Romagnat ...

... une ville plus nature

Engagée dans une dynamique de sobriété, de végétalisation et de renaturation, la municipalité a à cœur de préserver l'environnement et d'adapter la ville au réchauffement climatique. L'incitation aux mobilités douces, la réduction des zones à urbaniser sont d'autres leviers activés pour faire de Romagnat une ville plus verte, plus agréable à vivre. Les différentes campagnes de plantations réalisées en cette fin d'année ont été un réel succès.

... une ville plus proche de vous

La municipalité est engagée dans une amélioration continue des services publics, notamment en facilitant leur accessibilité et leur efficacité. Elle déploie de multiples formes de démocratie participative, citoyenne et active pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants. Cette dynamique se concrétise par de nouvelles formes de relations.

... une ville plus solidaire

Au cœur de ses politiques publiques, Romagnat s'attache à faire vivre l'égalité et la solidarité. Elle mène des actions sociales novatrices, à destination de toutes les générations. Le CCAS de Romagnat, moteur de solidarités, protège les personnes fragiles, se mobilise contre l'isolement, la précarité afin que chacun puisse vivre dignement.

... une ville plus dynamique

Romagnat est une ville animée, et fière de l'être! Culture, sport et événements

« La municipalité a à cœur de préserver l'environnement »

associatifs font vivre les espaces publics, et encouragent la cohésion sociale. Les acteurs de l'économie de proximité sont encouragés dans leurs projets.

Les initiatives ne manquent pas pour faire rayonner Romagnat!

Toutes ces actions menées le sont grâce à vous les ...

... bénévoles

Vous êtes nombreuses et nombreux à donner de votre temps pour les autres au travers d'activités diverses. Certains interviennent dans le cadre des activités proposées au CCAS de la commune, à l'EHPAD, d'autres participent notamment au bon fonctionnement des associations. Votre investissement au quotidien apporte une aide, un accompagnement, un soutien pour les uns ou permet aux autres de s'épanouir au travers d'activités culturelles et sportives.

Je tiens à tous vous remercier pour votre implication, votre disponibilité. Votre action contribue à se sentir bien dans notre Ville.

... agents

Il m'apparaît important de vous réitérer l'estime et la considération que l'ensemble de l'équipe municipale vous porte et vous dire notre reconnaissance pour le travail et l'implication dont vous faites preuve.



... élus

Depuis plus de 3 ans, vous œuvrez au quotidien à mes côtés pour donner le meilleur pour votre commune, pour la faire évoluer dans le sens du bien-être et du bien vivre.

Ensemble, nous relèverons les défis de demain et continuerons d'agir pour notre belle commune et le bien-être de ses habitants.

Je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2024.

> Laurent BRUNMUROL Maire de Romagnat Vice-Président de

Clermont Auvergne Métropole

En couverture : plantation de la mini-forêt Miyawaki par les enfants des écoles

Directeur de la Publication : Laurent Brunmurol, Maire - Coordination : Soizick Bouchet, Isabelle Buguellou-Philippon, Service communication - Comité de lecture : Laurent Brunmurol, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota, Christiane Demoustier, Isabelle Buguellou-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - Mise en page et impression: Print Conseil 28 avenue Jean-Moulin – 63540 Romagnat - N°ISSN: 1283 - 5080 - Tiré à 4 500 exemplaires

MPRIM'VERT* Document imprimé sur un papier issu d'une forêt gérée durablement PEFC.

ACTUALITÉS

Circuler en hiver

De mi-novembre à fin mars, les services de la mairie de Romagnat et de Clermont Auvergne Métropole sont mobilisés pour assurer la viabilité hivernale.

Des opérations de salage ou de déneigement sont effectuées la nuit par cinq agents d'astreinte au volant d'un poids lourd qui traite les grands axes, et d'un véhicule plus léger, utilisé dans les bourgs.

La progression des engins, variable en fonction des conditions climatiques, et l'étendue de la commune nécessitent de définir des priorités: les voies empruntées par les bus, les axes desservant les écoles puis les rues les plus fréquentées ou celles présentant des difficultés particulières.

Pour faciliter le travail des agents, les voitures doivent être stationnées de façon à permettre la progression des chasseneige, en particulier dans les rues étroites des bourgs de Romagnat, Opme, Saulzet-le-Chaud et Clémensat.



Equipements des véhicules

Dans 161 communes du Puy-de-Dôme (notamment Saint-Genès-Champanelle, Aydat ou Orcines, les communes de la chaîne des Puys, des monts Dore, du Cézallier, du Livradois et du Forez), du 1^{er} novembre au 31 mars, votre véhicule doit transporter des dispositifs antidérapants ou être équipé de pneus hiver.

Les véhicules (voiture de tourisme, utilitaire léger ou camping-car) doivent :

- soit disposer dans le coffre de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou chaussettes à neige) permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- soit être équipés en permanence de quatre pneus hiver portant le symbole alpin complété par les lettres « M+S »,
 « M.S » ou « M&S ».

Plus d'informations sur le site www.securite-routiere.gouv.fr.

Collecte des sapins de Noël

Jusqu'au 31 janvier, Clermont Auvergne Métropole a installé un point de collecte pour les sapins naturels et leurs éventuels socles en bois sur le parking du stade, avenue des Pérouses. En effet, les sapins ne doivent pas être déposés dans les bacs vert d'eau (biodéchets) car ils ne sont pas valorisables en méthanisation.

Attention, les sapins naturels floqués et colorés, les sapins en plastique, les pots en plastique ou en terre, les décorations ne sont pas acceptés dans ce point de collecte.



Rencontres élus / citoyens à Opme

Retrouvez Hélène Gauthier-Raspail et Franck Farina, élus correspondants de proximité d'Opme, à l'ancienne école, pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

• samedi 23 mars de 11 h à 12 h

PUY DÔME

Permanence des conseillers départementaux

Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, conseillers départementaux, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h

- samedi 27 janvier 2024 à Romagnat
- samedi 17 février 2024 à Pérignat-lès-Sarliève
- samedi 24 février 2024 à Aubière

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à : valerie.baptista@puy-de-dome.fr

Sobriété énergétique

La commune de Romagnat continue ses actions pour réduire sa consommation d'énergie.

Chauffage

Les températures de chauffage des locaux communaux resteront identiques à celles de l'année dernière

- écoles, bureaux et salles communales : chauffage à 19°
- gymnases et salles de sports : chauffage à 16°

Eclairage public

L'éclairage public est éteint entre minuit et 6 heures du matin. La période des illuminations de Noël a été réduite à 3 semaines et les 4 panneaux électroniques sont éteints à partir de 21 heures.

Un point lumineux avec une coupure de 6 heures par nuit permet une économie de 30 % par rapport à un fonctionnement continu.

Outre réaliser des économies budgétaires et limiter la consommation d'énergie, éteindre l'éclairage public permet aussi de protéger la biodiversité, préserver le ciel nocturne et garantir une meilleure qualité de nuit.



éco

EcoWatt

EcoWatt est un dispositif citoyen pour adapter sa consommation en temps réel. Cette météo de l'électricité permet de consommer de préférence quand la France peut couvrir

complètement ses besoins en électricité sans émettre de gaz à effet de serre et, à l'inverse, de décaler ou baisser la consommation durant les heures d'alertes EcoWatt Orange ou Rouge pour éviter le risque de coupure.

Site internet: www.monecowatt.fr ou application disponible sur les stores

Les écogestes

 Economiser l'énergie toute l'année: réduire l'utilisation de l'eau chaude, couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson, généraliser l'éclairage LED, régler la température de production d'eau chaude à 55 °C, baisser la température du chauffage à 19 °C dans les pièces occupées, et à 16 ou 17 °C en cas d'absence et la nuit

- Privilégier les heures décarbonées (de 11 h à 18 h et de 20 h à 7 h) pour recharger les véhicules électriques, programmer lave-linge, lave-vaisselle, chauffe-eau
- Réduire sa consommation en cas de signal EcoWatt orange ou rouge: décaler certains usages domestiques, réduire autant que possible la température du chauffage, éteindre les lumières inutiles, modérer l'utilisation des appareils de cuisson, éviter de recharger les véhicules électriques.

Construction de la nouvelle gendarmerie

Un concours d'architectes a été organisé pour construire une nouvelle brigade de gendarmerie sur la parcelle de l'ancien supermarché Aldi, située à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Fernand-Forest. A l'issue d'une première phase, trois candidats ont été sélectionnés pour remettre une esquisse des constructions (13 logements et locaux de service) et un principe d'aménagement de la parcelle. Le jury se réunira à la fin du mois de janvier 2024. Composé des membres de la commission d'appels d'offres municipale, de trois architectes et de représentants de la gendarmerie, il désignera le lauréat qui sera chargé de la conception puis de la construction de la caserne.



Gratuité des transports en commun le week-end jusqu'en 2027

L'expérimentation de la gratuité des transports en commun le week-end, lancée en décembre 2021 sur le territoire métropolitain, a été un succès. La fréquentation a augmenté de 28 % le samedi et 62 % le dimanche, par rapport à 2016.

Ce dispositif est prolongé jusqu'en août 2027, avec un financement maintenu par Clermont Auvergne Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et le SMTC-AC.

Nouveau à Romagnat

Hypnothérapie

Isabelle Geay

10 rue Enrico-Fermi - Tél. 06 14 84 09 27 - isabelle-geay.fr

Décoration intérieure

Atelier SP

3 rue des Granges - Tél. 06 62 71 20 44 - atelierspdeco.fr

Photovoltaïque

BT Solar

19 rue des Pâles - Tél. 04 44 10 05 05 – www.btsolar.fr

ACTUALITÉS

Elections européennes du 9 juin 2024

Le 9 juin, aura lieu le scrutin à un tour pour élire les députés européens. La France est représentée au Parlement européen par 81 députés, élus pour cinq ans.

Peuvent voter les citoyens français mais aussi les citoyens européens résidant en France.



Vérifier son inscription et s'inscrire sur la liste électorale avant le 3 mai

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de Romagnat en ligne en utilisant le téléservice « Interroger sa situation électorale » : www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/demarches-et-outils/ISE.

Les personnes habitant Romagnat mais ayant changé d'adresse doivent le signaler en mairie pour recevoir les documents électoraux et éviter une radiation.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement à Romagnat seulement s'ils ont effectué leur recensement citoyen dans la commune.

Si vous n'êtes pas inscrit à Romagnat, les inscriptions des nouveaux électeurs pourront être instruites en ligne jusqu'au mercredi 1^{er} mai à minuit ou en mairie jusqu'au vendredi 3 mai.

La demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- un justificatif prouvant l'attache à la commune : justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe, avis d'imposition) ou deux justificatifs consécutifs de paiement de la taxe foncière ou de la contribution foncière des entreprises.

Le vote des citoyens européens résidant en France

Les citoyens européens de plus de 18 ans, habitant à Romagnat et jouissant de leurs droits civils et politiques en France et dans leur pays d'origine, peuvent demander leur inscription sur la liste électorale. S'ils votent en France, ils ne peuvent pas voter pour les élections européennes dans leur pays d'origine.

Transfert de bureaux de vote à l'espace Bernard-Brajon

Suite à l'ouverture du pôle associatif Bernard-Brajon, les bureaux de vote 3, 4 et 5 vont être transférés de l'école Jacques-Prévert à ce nouveau site.

Le bureau 6 sera installé dans la salle Jacques-Prévert (avenue de la République) et non dans l'enceinte de l'école.

Les électeurs concernés recevront, quelques jours avant l'élection, une nouvelle carte électorale indiquant cette nouvelle localisation.

La localisation des autres bureaux de vote est inchangée

- Bureaux 1 et 2 : Galerie du Parc, mairie de Romagnat
- Bureau 7 : Maison pour tous, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Opme
- Bureau 8 : Salle Boris-Vian, rue de l'Ecole à Saulzetle-Chaud

Plus d'informations : www.ville-romagnat.fr (Vos démarches / listes électorales) ou en mairie

Location d'un local commercial

Le bailleur social Auvergne Habitat a aménagé six logements et un local commercial dans l'immeuble où se situe la Poste, place François-Mitterrand.

Ce local commercial, d'une surface de 65 m², sera attribué par la commune de Romagnat à un commerçant au terme d'une mise en concurrence. Il est situé à côté de la Poste et à proximité immédiate d'autres commerces (pharmacie, boulangerie, boucherie).

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site internet www.ville-romagnat.fr (Votre ville / les services / commande-publique) et doivent être déposés avant le 29 février à 12 heures.

Renseignements : Thierry Michel, conseiller délégué au commerce et à l'artisanat, thierry.michel@ville-romagnat.fr



Rénov'actions63 : un service pour vous simplifier la vie

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63!

Depuis début 2021, 15 000 personnes ont déjà bénéficié de conseils d'experts.

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme et les intercommunalités, il est déployé sur l'ensemble des communes de Clermont Auvergne Métropole.

Ce service neutre et gratuit s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus.



Vers un projet de rénovation globale et performante

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser. Il est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

Des moyens financiers plus importants pour rénover

À partir du 1^{er} janvier 2024, MaPrimeRénov' évolue avec un nouveau parcours accompagné. Les ménages souhaitant s'engager dans des travaux de rénovation permettant un gain minimal de 2 classes sur leur diagnostic de performance énergétique (DPE) bénéficieront d'un accompagnement systématique et d'une prime revalorisée. En poursuivant ACTUALITÉS

ce parcours, ils amélioreront significativement l'efficacité énergétique de leur logement.

Ce parcours est ouvert à l'ensemble des logements. Il cible notamment les passoires thermiques (logements classés F et G au sens du DPE) via une prime renforcée et permettra d'assurer un reste à charge très faible pour les ménages aux revenus les plus modestes.

Cette aide est calculée en pourcentage des travaux.

- Quels sont les critères ? Un saut de 2 classes DPE ou plus, au moins 2 gestes d'isolation et le traitement de la ventilation sont nécessaires
- Le niveau de financement ? Jusqu'à 70 000 euros de travaux pris en compte en cas d'un saut de 4 classes et un taux de prise en charge pouvant atteindre 90 % pour les ménages aux revenus très modestes rénovant une passoire thermique.

Ce parcours permettra de financer des rénovations performantes au sens de la loi, le cas échéant par étapes, voire globales si elles sont réalisées en moins de 18 mois.

Votre contact à Romagnat

Marcelo NEIRA - Tél. 04 73 42 30 72

Les prochaines permanences à la mairie de Romagnat (sur rendez-vous) auront lieu

- mardi 2 janvier
- mardi 6 février
- mardi 5 mars
- mardi 7 mai



Agence Départementale d'Information ser le Logement de Puy-de-Dôme

Habitat : des conseils neutres et gratuits

Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif? Réparations locatives, qui doit payer?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ? Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ? J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ? J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) vous apporte des conseils neutres et gratuits.

Renseignements : ADIL du Puy-de-Dôme Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand Tél. 04 73 42 30 75 - www.adil63.org

De nouveaux visages à la police municipale

La police municipale est chargée d'assurer la prévention et la surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur le territoire communal.

Aujourd'hui, de plus en plus de communes renforcent leur police municipale et les policiers municipaux disponibles sont très recherchés. « Il y a comme dans le sport, un

mercato permanent. Les fonctionnaires sont sans cesse sollicités avec un enjeu parfois financier. On a donc du mal à fidéliser les effectifs » déclare Cédric Vauclard, conseiller délégué à la sécurité publique, « les mairies proposent également à leurs concitoyens, plus d'offres de protection qu'avant, ce qui occasionne un va-et-vient de personnel entre les communes. »

Une nouvelle organisation à Romagnat

Le poste de police municipale dispose d'une secrétaire, à l'accueil, et de deux fonctionnaires de police. Tous les deux sont arrivés depuis moins d'un an.

L'équipe a été renouvelée à 100 % en 2023.

Une nouvelle chef de poste, Aurélie, a été nommée : « *Je suis dans la police depuis novembre 2012. Je suis arrivée de la banlieue de Bordeaux le 1^{er} septembre. La proposition d'une police préventive proche des habitants m'a attirée. Toute l'équipe travaille dans la même optique. »*

Un autre policier est en cours de recrutement pour renforcer la brigade. En semaine, les patrouilles sur la voie publique s'effectuent en journée. Bientôt, les équipes seront présentes sur de plus grands créneaux horaires.

Un renfort des forces de l'ordre a également lieu les weekends et jours fériés, lors des événements républicains ou associatifs de notre commune. À court terme, la police municipale interviendra certains samedis matin.

Une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État et la police municipale est également en vigueur pour mieux organiser les missions et interventions de chacun.

Des VTT, plus rapides et écologiques

Engagée en faveur des déplacements doux, Romagnat va s'équiper de vélos tout-terrain à assistance électrique. C'est une nouvelle approche de la surveillance: on ne voit pas les mêmes choses qu'à pied ou en voiture et c'est surtout un lien direct avec les administrés et les commerçants. L'objectif: augmenter le rayon d'action et la rapidité d'intervention des agents en utilisant un équipement plus adapté et plus écologique. Avec une grande autonomie, ces vélos, silencieux, sont un atout supplémentaire à la qualité et la réactivité de l'intervention policière. Le VTT permet d'aller sur tous les types de terrain (sentiers, rues pavées, routes...) dans des endroits peu ou non praticables en voiture, tout en les plaçant au plus proche de la population.



Pour le maire, Laurent Brunmurol : « Ces vélos vont permettre une plus grande souplesse d'intervention pour les manifestations, une meilleure réactivité et une meilleure observation des sites pour nos agents ».

Des missions au service de la population

En collaboration avec la gendarmerie de Romagnat, la police municipale exécute les tâches très diversifiées, relevant de la compétence du maire et prévues par différents textes réglementaires. La police municipale de Romagnat exerce, entre autres, les missions suivantes :

- proximité avec la population : patrouille pédestre, entrées et sorties d'école, etc.
- surveillance des lieux publics et des bâtiments communaux mais également privés dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances
- sécurisation lors des manifestations communales
- exécution des arrêtés municipaux, préfectoraux, etc.
- constatation des infractions pénales: circulation routière, nuisances sonores, dépôts sauvages, etc.
- mise en fourrière des véhicules : stationnements gênants ou abusifs, épaves sur la voie publique
- gestion des conflits à la demande des administrés
- lutte contre les comportements qui troublent la tranquillité des habitants
- gestion des objets trouvés
- gestion de la divagation des animaux, des incidents animaliers et des permis de détention des chiens dangereux
- interventions : accidents de la circulation, secours à personnes, etc.

Pour assurer ces missions, les policiers municipaux de Romagnat disposent d'un véhicule sérigraphié, de VTT, d'un cinémomètre, de matériels de premier secours, de gilets pare-balles et de matériels de signalisation pour assurer leur sécurité lors des interventions. Ils sont également équipés d'une caméra piéton et disposent d'armement non létal : pistolet à impulsion électrique, bombe lacrymogène et bâton de défense télescopique.

Horaires et contact

Ouverture du secrétariat de la police municipale du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 Tél. 04 73 87 58 53

police-municipale@ville-romagnat.fr

Un départ de la police municipale

Après de nombreuses années à veiller à la sécurité des Romagnatoises et des Romagnatois, le chef de poste Christophe Gardette a souhaité se projeter vers de nouveaux défis au sein de la mairie de Romagnat pour la suite de sa carrière.

Le service de police municipale et les élus souhaitent par cet article le remercier pour ces années et lui souhaitent bonne continuation pour les prochaines missions qui l'attendent.

Consultation des arrêtés municipaux

Le Code général des collectivités territoriales prévoit la mise à disposition des actes publiés sur le site internet de la commune. Ainsi, les arrêtés de circulation, de stationnement, de débit de boissons et d'urbanisme sont publiés sur le site internet pendant une durée minimale de deux mois.

Pour les consulter : www.ville-romagnat.fr (Votre ville / instances municipales / publicité des actes)

Objets trouvés

A Romagnat, le service des objets trouvés est géré par la Police municipale. Tout objet trouvé dans un lieu public doit être rapporté en mairie.

Un arrêté municipal fixe le délai de conservation des objets et leur destination à l'issue de ce délai, en fonction de leur nature.

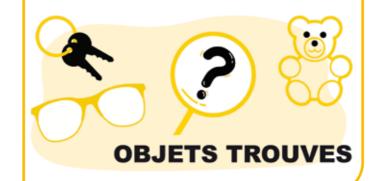
Vous avez perdu un objet

 remplissez le formulaire en ligne sur le site internet : www.ville-romagnat.fr (Vos démarches / objets trouvés ou perdus) ou contactez la police municipale au 04 73 87 58 53.

Si l'objet est rapporté, même quelque temps après sa perte, vous pourrez ainsi être contacté.

Vous avez trouvé un objet

• déposez-le à la mairie

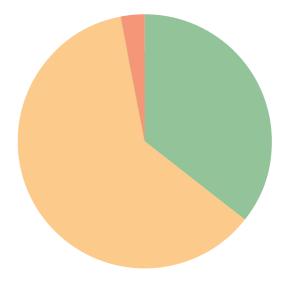


VOTRE VILLE

Radars pédagogiques

Les radars pédagogiques visent à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. Ils sont gérés par les policiers municipaux et mis en place en collaboration avec les agents de Clermont Auvergne Métropole à des emplacements choisis pour sensibiliser les automobilistes.

Si les grands excès de vitesse demeurent limités en pourcentage, ils restent importants en nombre.



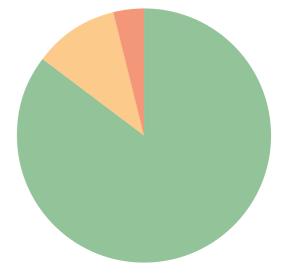
Avenue Jean-Moulin

(sens Aubière - Romagnat, près de l'impasse des Mouillards) Zone 30 – 7 octobre au 8 novembre 2023

Vitesse inférieure à 30 km/h : 20 200 véhicules (35,66 %)

Vitesse entre 31 et 50 km/h : 34 730 véhicules (61,31 %)

Vitesse supérieure à 50 km/h : 1 719 véhicules (3,03 %)



Saulzet-le Chaud (RD 2089)

Limitation à 50 km/h - 7 octobre au 8 novembre 2023

Vitesse inférieure à 50 km/h : 193 467 véhicules (85,35 %)

Vitesse entre 51 et 60 km/h : 24 844 véhicules (10,96 %)

Vitesse supérieure à 60 km/h : 8 358 véhicules (3,69 %)

Le plan de stationnement de Romagnat

Le stationnement à Romagnat est gratuit mais réglementé par une zone bleue du lundi au samedi de 8 h à 19 h (sauf jours fériés) dans quelques secteurs. La zone bleue augmente la rotation des véhicules pendant la journée et facilite l'accès aux commerces et aux services publics. Avant de quitter son véhicule, le conducteur doit apposer le disque de stationnement de manière visible et le régler sur son heure d'arrivée, afin que les forces de l'ordre puissent effectuer le contrôle. L'absence du disque ou le dépassement de la durée entraîne une verbalisation de 35 euros.

Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement en mairie.

Pour s'adapter au mieux aux usages des Romagnatois, deux durées du stationnement ont été définies dans le bourg de Romagnat : 30 minutes et 2 heures.



Zone bleue de 30 minutes

Zone bleue 2 heures

- parking du 8 Mai, côté commerces
- avenue Gergovia : devant la boulangerie et la pharmacie
- rue Maréchal-Foch : devant le restaurant
- place du Terrail : devant la Poste.

Zone bleue de 2 heures

- parking du 8 Mai, côté avenue Jean-Jaurès
- avenue Gergovia : contre-allée devant les commerces
- avenue de la République entre l'avenue Gergovia et l'entrée du groupe scolaire Jacques-Prévert
- place François-Mitterrand et avenue Gergovia : partie basse de la place.

Une partie du stationnement de la place François-Mitterrand est réglementée par le Code de la route comme un stationnement ordinaire.

Parkings pour une durée supérieure à 2 heures dans le bourg

- rue Henri-Dunant, à l'arrière de la résidence Simone-Veil
- cour de la mairie
- avenue de la République, parking des enseignants du groupe scolaire Jacques-Prévert : du vendredi 17 h au dimanche 20 h et pendant les vacances scolaires.

Stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Des places de stationnement PMR sont installées sur les parkings et à proximité des principaux équipements municipaux. Pour stationner sur ces emplacements, il est nécessaire d'apposer Carte Mobilité Inclusion – Stationnement (CMI) sur le pare-brise.

En cas de stationnement indu sur une place PMR, une amende forfaitaire de 135 euros est appliquée.

Stationnement dans les autres quartiers

En dehors des zones bleues, le stationnement est régi par le Code de la route.

Infractions aux règles de stationnement

Des contraventions peuvent être dressées par la police municipale ou la gendarmerie en cas d'infraction et le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

- stationnement abusif (amende forfaitaire de 35 €) : plus de 7 jours au même endroit
- stationnement gênant (amende forfaitaire de 35 € ou 135 €) sur un emplacement réservé (bus, taxi), sur un emplacement qui empêche l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule, sur un pont, sur une bande d'arrêt d'urgence sauf nécessité absolue, devant l'entrée carrossable d'un immeuble, devant une borne de recharge pour véhicules électriques, sur un emplacement réservé aux livraisons hors horaires autorisés
- stationnement très gênant (amende forfaitaire de 135 €) sur une place pour personne handicapée, sur un passage piéton, à moins de 5 m en amont d'un passage piéton dans le sens de la circulation (hors emplacements prévus), sur une piste cyclable, sur une voie verte, sur un trottoir, sur une chaussée ou voie réservée à certaines catégories de véhicules (bus, taxi, ambulance, covoiturage...)
- stationnement dangereux (amende forfaitaire de 135 € / 3 points de permis) : à proximité d'une intersection de routes, de virages, de sommets de côte ou de passages à niveau, lorsque la visibilité est insuffisante.

C.vélo roule jusqu'à Romagnat!

Les prochaines permanences de C.vélo auront lieu en mairie de Romagnat

- Mardi 23 janvier de 15 h à 19 h
- Mercredi 13 mars de 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi 23 avril de 15 h à 19 h

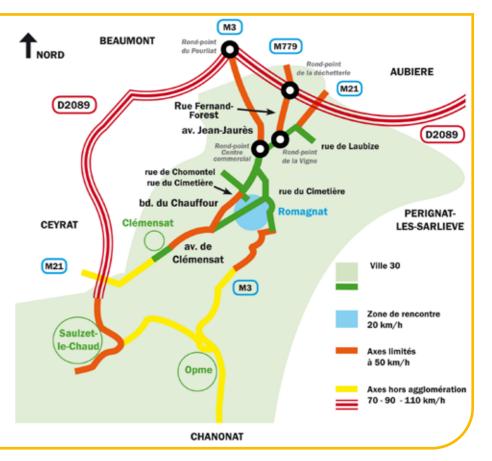
Contact et réservations à l'agence C. vélo au 0473 9265 08, par mail c. velo@velogik.com ou sur www.c-velo.fr

Romagnat, ville 30

A Romagnat, la vitesse est limitée à 30 km/h dans toute la ville, sauf sur les axes structurants où une limite de 50 km/h est maintenue et dans les zones hors agglomération.

En zone 30, toutes les chaussées à sens unique sont à double sens pour les cyclistes.

Clermont Auvergne Métropole a indiqué les changements de zone par des marquages au sol ou des panneaux de limitation de vitesse.



Vélo et participation citoyenne

Comme vous le savez sans doute, il existe depuis plusieurs années un groupe Vélo dans la commune. Il s'est constitué peu à peu avec les participants aux rencontres du Printemps des Mobilités. Après des débuts timides et l'installation d'une vingtaine d'arceaux de stationnement sur l'ensemble du territoire, le temps de connaissance réciproque, les échanges avec les habitants, les rencontres avec les services chargés de la voirie... commencent à porter leurs fruits.

Plusieurs nouveaux projets vont voir le jour dans les prochains mois.

Schéma cyclable métropolitain

En 2024, Clermont Auvergne Métropole devrait ouvrir officiellement le chantier de l'amélioration de la circulation des vélos entre Romagnat et les collèges d'Aubière.

Pour suivre de près ce dossier, la commune a mis en place un nouveau Groupe Projet spécifique, composé d'habitants, dont un représentant de l'association Vélo-Cité 63, d'élus (Laurent Brunmurol, maire, Jean-Louis Chauvet, conseiller délégué Travaux et Voirie, et Christiane Demoustier, conseillère déléguée Participation Citoyenne et Mobilités douces) ainsi que de représentants des services métropolitains concernés (Pôle de Proximité et Direction de l'Ingénierie de l'Aménagement et Mobilité de Clermont Auvergne Métropole).

Parcours communal

L'idée est venue d'un besoin largement débattu lors de la rencontre publique du 23 juin dernier. Serait-il possible de

proposer aux cyclistes et aux piétons un circuit permettant de relier les différents quartiers et villages, tout en évitant les grands axes routiers pour plus de sécurité? Une première proposition a été mise sur la table. Elle doit encore être affinée.

Envie de rejoindre ce groupe et de tester l'itinéraire? Merci d'adresser un mail avec vos coordonnées à jeparticipe@ville-romagnat.fr ou de contacter la mairie au 04 73 62 79 79 pour recevoir les dates de rendez-vous.

Printemps des Mobilités

Il aura lieu comme chaque année durant les mois de mai et juin, mais devrait s'enrichir d'une autre idée émise au cours de cette même réunion. Si vous faites partie de tous ceux à qui on a offert un vélo, électrique ou pas, pour Noël ou votre départ en retraite, si votre conscience écologique ou votre médecin vous soufflent régulièrement que ce serait une bonne idée de s'y remettre, votre bonne résolution de ce début d'année pourra attendre les beaux jours! Une petite session « (re)mise en selle » pour adultes est en cours de préparation.

Et pour rester dans le domaine du vélo, n'oubliez pas que vous pouvez aussi participer activement à l'accompagnement des petits élèves de l'école Boris-Vian avec l'association Caracycle (voir page 46), ou vous former à l'accompagnement des personnes à mobilité réduite pour de futures balades en triporteur électrique (voir page 32).

Budget participatif Plus Verte ma Ville

Nouvelle démarche et nouvelle dynamique pour une 4^e édition encore plus participative...

Le Festin Vert du dimanche 1er octobre

Dans le cadre des Semaines Européennes du Développement Durable, cette journée de lancement a été imaginée avec les jeunes Job'ados de l'été, et a pris la forme d'un pique-nique zéro déchet dans le Parc de Tocqueville. A 11 h et à 15 h, Jean Fontenille, adjoint à l'environnement, a répondu à toutes les questions des habitants venus participer aux visites guidées qui étaient également proposées.



Le Festival des Idées Vertes, du 1er octobre au 1er décembre

Deux formules ont été proposées à tous ceux qui avaient des solutions à partager pour lutter activement contre le réchauffement climatique ici, à Romagnat, tout en améliorant la qualité de vie. La plateforme numérique a eu plus de succès que les bulletins papier et les urnes.

La Journée Citoyenne du mercredi 13 décembre

Directement en lien cette fois avec la rencontre internationale de Dubaï, « la COP28, c'est aussi à Romagnat! ». Entre 14 h et 22 h, tous les habitants intéressés, jeunes et moins jeunes, sont venus en mairie découvrir les 53 idées recueillies, en débattre avec les autres participants, indiquer leurs préférences, et même s'engager autour d'un projet précis.

L'appel à projets, du 1^{er} décembre au 1^{er} février

Il est ouvert à ceux qui veulent aller plus loin et construire en petits groupes un vrai projet dans le cadre du budget participatif.

Règlement complet à retrouver à l'accueil de la mairie ou sur jeparticipe.ville-romagnat.fr

Du renfort pour la citoyenneté des jeunes

Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 30 juin 2024, la commune accueille Clara, étudiante en droit, pour un service civique. Sa mission : aller à la rencontre des jeunes Romagnatois, et plus spécialement des collégiens et des lycéens, pour inventer avec eux de nouvelles manières d'être des citoyens actifs.



A la fin de l'année 2023, elle a déjà suivi trois journées de formation pour l'aider dans la mise en place de cette mission, et a noué les premiers contacts avec les animateurs de l'ALSH et leur nouvelle directrice. Les enfants ont ainsi participé eux aussi au Festival des Idées Vertes, débattu sur le climat, et se sont interrogés sur ce qu'on pourrait changer dans nos manières de faire ou d'aménager la ville.

2024, année européenne



Les élections pour renouveler les députés au Parlement européen auront lieu le 9 juin.

Romagnat, ville européenne, ne veut pas laisser passer cette occasion de parler d'Europe.



La commune de Romagnat souhaite proposer une série de cafés citoyens pour mieux comprendre, affiner la connaissance des différents pays, rencontrer celles et ceux qui y ont leurs racines familiales, sans oublier bien sûr de recueillir les attentes et les envies des jeunes Romagnatois.

Si vous avez envie de participer à la préparation de ces rendez-vous, envoyez un message à l'adresse à participation.citoyenne@ville-romagnat.fr ou contacter la mairie au 04 73 62 79 53.

Téléphones portables, bouchons, piles... apportez-les en mairie

Donner des objets à recycler à des organisations caritatives permet à la fois de protéger l'environnement et de contribuer au financement d'actions pour améliorer le bien-être des malades ou financer la recherche.

Vous avez d'anciens smartphones ou tablettes inutilisés?

La commune met en place une collecte en mairie pour les donner à l'association « Pour la vie » qui finance les rêves d'enfants atteints de la myopathie de Duchenne, une maladie génétique entraînant la disparition progressive de tous les muscles.

Ces appareils sont recyclés par l'association conformément à la réglementation sur le traitement des déchets d'équipement électrique et électronique. Les téléphones trouvés et non réclamés seront également remis à cette association.

Bouchons

Les bouchons en plastique sont collectés et apportés au Centre Médical Infantile de Romagnat qui les remet à l'association « 1 bouchon : 1 sourire ».

Les bouchons en liège sont récupérés par la Ligue contre le Cancer.

Piles

Les piles usagées sont également récupérées et remises à la Lique contre le Cancer.

Plus d'informations sur les associations :

- www.pourlavie.org
- 1bouchon1sourire.org
- www.ligue-cancer.net/63-puydedome.

Dépôt à l'accueil de la mairie et, uniquement les bouchons en plastique, au CCAS.

Promenades des chiens

Les chiens doivent toujours être sous la surveillance de leur maître, à portée de voix et à moins de 100 m.

Une réglementation spécifique s'applique à certaines races d'attaque, de défense ou de garde : les propriétaires de ces animaux doivent être en possession d'un permis de détention de chiens dangereux, délivré par le maire.

Enfin à Romagnat, les chiens doivent être tenus en laisse dans tous les parcs et notamment dans le parc de Tocqueville.

Déjections canines

Tous les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs, la chaussée et les espaces verts de la ville.

En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35 € à 450 €.

VOTRE VILLE

Divagation des chiens

Perdus, abandonnés ou blessés... des chiens errants peuvent croiser votre route. Un animal errant peut avoir un comportement agressif, occasionner un accident de circulation ou être porteur de maladies. Tous les animaux domestiques doivent être identifiés par un tatouage ou une puce.



La réglementation

Selon l'article L211-23 du Code rural, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné d'une distance dépassant cent mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Ainsi, les chiens ne doivent pas être laissés en liberté dans les quartiers de Romagnat.

La fourrière animale

La fourrière animale a pour but de recueillir les chiens et les chats errants ou en état de divagation sur la voie publique. Ces animaux sont capturés par la société SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal), mandatée par la police municipale. En dehors des heures d'ouverture de ce service, les gendarmes (17) ou les pompiers (18) sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière.

Les chiens errants non identifiés et les animaux identifiés en état de divagation, saisis sur le territoire de la commune de Romagnat par la SACPA, sont immédiatement conduits à la fourrière.

Les animaux identifiés ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. Les propriétaires ou gardiens de ces animaux capturés sur la voie publique devront se soumettre aux différentes obligations qui leur incombent pour pouvoir récupérer leur animal.

Espace Bernard-Brajon: circulation et stationnement

Pour faciliter la circulation sur les parkings de l'espace Bernard-Brajon, un sens unique va être mis en place. L'entrée sur le parking se fera exclusivement par la rue de Laubize et la sortie par l'avenue Jean-Moulin. Ainsi, les véhicules ne se croiseront plus et les manœuvres de stationnement seront plus aisées.

Les places de stationnement se trouvant à l'arrière du pôle santé sont exclusivement réservées aux patients des professionnels de santé.



Aides financières accordées par la commune de Romagnat

Le Conseil municipal a voté des aides dont peuvent bénéficier les Romagnatois afin de soutenir la transition énergétique, préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie à Romagnat.

Les dossiers de demande sont téléchargeables sur le site www. ville-romagnat.fr (Cadre de vie / développement durable).

Économie d'eau

Cette aide concerne toute opération permettant des économies d'eau par l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro-économes (chasse d'eau double débit, mousseurs sur les robinets et autres économiseurs d'eau...).

- Récupérateurs d'eau extérieurs simples : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 € par cuve d'une capacité minimale de 300 litres
- Dispositifs hydro-économes: 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 €. Ces deux types d'aide sont cumulables et leur cumul est plafonné à 150 € par foyer.

Composteurs

Une incitation financière à l'achat et à l'installation de composteurs selon les modalités suivantes est instituée :

• 30 % du coût de la dépense avec un maximum de 30 € pour un composteur en plastique

• 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 50 € pour un composteur en bois.

Vélo à assistance électrique

Cette aide est accordée pour l'achat d'un vélo électrique homologué ou d'un kit d'électrification neuf respectant la norme VAE.

Son montant est de 100 € (plafonné à 25 % du montant TTC de la facture).

Ravalement des façades

Une aide au ravalement des façades dans les bourgs peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans. Elle porte sur le traitement des murs (ravalement, peinture), des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures. La démarche doit être lancée avant le début des travaux.

Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxes du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €.

Renseignements: service Aménagement Patrimoine Tél. 04 73 62 79 94 amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

Cuisine centrale cantonale

La commune de La Roche-Blanche a rejoint les communes du canton d'Aubière en adhérant au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) depuis le 1^{er} janvier 2024. L'équipe de la cuisine, renforcée par deux agents de La Roche-Blanche, prépare 250 repas supplémentaires pour le restaurant scolaire. En moyenne, la cuisine produit désormais 1 700 repas chaque jour.

La semaine du goût

En octobre, la cuisine centrale cantonale... joue aux devinettes!!

Pour la semaine du goût, les cuisiniers ont proposé des menus pour lesquels l'un des plats comportait un ingrédient mystère à identifier. Alors les papilles se sont agitées, les langues ont fonctionné, les cerveaux ont pédalé... et la solution a été trouvée... ou non!

Tous les mystères vont vous être dévoilés :

- Lundi : citronnelle dans les boulettes thaïes
- Mardi : butternut dans le risotto au chorizo et son légume
- Mercredi : noix de coco dans le potage des îles
- Jeudi : câpres dans le poisson au beurre noir
- Vendredi : crème de marron dans la crème ardéchoise
 Enfants et adultes ont ainsi apprécié la diversité des aliments présentés, et en redemandent!!



Installations radioélectriques et antennes

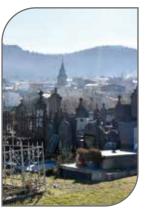
Tout citoyen peut demander à faire analyser les niveaux d'ondes auxquels il est confronté à son domicile ou dans un lieu public en sollicitant l'Agence nationale des fréquences (ANFR). Les résultats des mesures sont rendus publics sur le site www.cartoradio.fr.

Les dossiers d'information mairie (DIM), transmis par les exploitants, sont consultables en mairie ou téléchargeables sur www.villeromagnat. fr (Cadre de vie / urbanisme / installations radioélectriques).

Pendant trois semaines, les observations peuvent être faites en utilisant le formulaire du site internet associé au dossier ou par courrier adressé à Monsieur le Maire Château de Bezance – 20 avenue de la République 63540 Romagnat.

Cimetière: reprise de concessions

Les concessions funéraires sont accordées aux personnes qui souhaitent fonder leur sépulture ou celle de leur famille, tel que le prévoit l'article L. 2223-13 du Code général des collectivités territoriales. Il ne s'agit pas d'une vente mais d'une mise à disposition des terrains par la commune : le concessionnaire a le droit exclusif d'en disposer, peut y ériger des constructions et monuments



funéraires, mais ne peut pas vendre la concession dans les mêmes conditions qu'un propriétaire. Le cimetière appartient au domaine public de la commune et, même si le régime des concessions prévoit cette mise à disposition, la commune reste propriétaire des terrains concédés.

La reprise des concessions

Il existe deux procédures de reprise : lorsque la concession n'était pas perpétuelle et qu'elle est arrivée à échéance, ou lorsque la concession est en état d'abandon.

Pour mettre en œuvre la reprise de concessions perpétuelles, il faut que :

- la concession date d'au moins 30 ans et la dernière inhumation d'au moins 10 ans
- la concession soit en état d'abandon : c'est-à-dire qu'elle doit avoir cessé d'être entretenue, et ce même si on a connaissance de l'existence d'une famille.

Une procédure lancée dans le cimetière du Bourg

Une procédure de reprise de concessions en état d'abandon a été initiée en juin 2023 dans l'ancien cimetière du Bourg de la commune de Romagnat. Le 23 juillet, Bertrand Zanna, conseiller municipal délégué en charge des affaires funéraires, assisté d'un agent de la police municipale a rédigé les procès-verbaux de constatation des concessions abandonnées.

La liste des concessions concernées est affichée en mairie, à l'entrée du cimetière et consultable à la préfecture. Un panonceau signalant la procédure est apposé sur les concessions concernées.

Des travaux de recherche en collaboration avec un généalogiste romagnatois ont été entrepris pour retrouver les descendants des concessionnaires. Ces investigations ont permis de révéler que, pour la majorité des concessions abandonnées, il n'y a plus de postérité.

En conséquence à l'issue d'un délai d'un an, soit en septembre 2024, et d'une autre constatation sur place de l'état d'abandon par procès-verbal, le maire aura la faculté de saisir le conseil municipal qui sera appelé à décider si les reprises seront prononcées ou non.

Une procédure identique doit être lancée en 2024, pour le cimetière de Saulzet-le-Chaud.

DOSSIERDOSSIER

Espace Bernard-Brajon

Après six ans de travaux, précédés de deux ans d'études, la réhabilitation de l'ancien lycée professionnel Vercingétorix est terminée à l'exception de l'aménagement intérieur d'un futur équipement culturel.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et le pôle associatif ouvriront après l'accord de la commission de sécurité.

Un projet autour de quatre axes

En 2013, la région Auvergne et le rectorat décident de la fermeture du lycée professionnel Vercingétorix, ouvert à la fin des années soixante-dix à Romagnat, car il est jugé vétuste. Fin 2015, le préfet du Puy-de-Dôme désaffecte les bâtiments et la région Auvergne restitue la parcelle et les bâtiments à la commune de Romagnat, propriétaire du foncier.

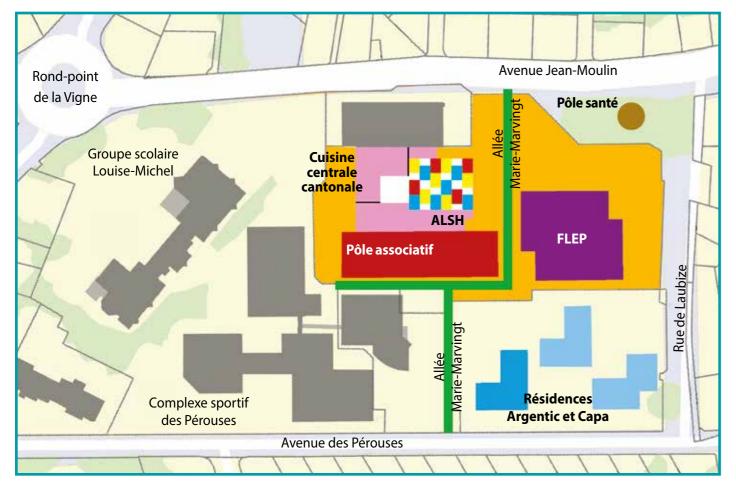
L'année suivante, la commune lance une étude de faisabilité et de programmation pour réhabiliter cet ensemble comprenant 13 500 m² de bâtiments sur une surface foncière de 23 000 m².

Après les études et les arbitrages, la réhabilitation de l'ancien lycée Vercingétorix a été déclinée autour de quatre axes :



- l'amélioration des services publics
- la création d'un pôle associatif
- la création de logements
- l'implantation d'activités économiques.

Espace Bernard-Brajon



L'amélioration des services publics

Deux établissements publics ont été installés dans l'espace Bernard-Brajon. Le premier, la cuisine centrale cantonale, est un nouvel équipement et le second, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est un transfert dans de nouveaux locaux plus adaptés.



Ouverte à la rentrée 2021, la cuisine est aménagée sur une surface de 600 m² et confectionne plus de 20 000 repas par mois, destinés aux restaurants scolaires et d'accueil de loisirs, crèches, portage de repas à domicile d'Aubière et Romagnat et à l'EHPAD Les Tonnelles de Romagnat.

Gérée par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) regroupant les communes de Romagnat, Aubière, Pérignat-lès-Sarliève et La Roche-Blanche, elle emploie une quinzaine de personnes. La qualité des produits et les circuits courts sont privilégiés pour son approvisionnement.

L'ALSH « Le P'tit Monde » est destiné à accueillir les enfants les mercredis et pendant les vacances. Cet établissement de 670 m² de locaux et de 300 m² d'espace extérieur ouvrira en 2024. Il est composé de quatre salles, d'une superficie comprise entre 55 et 140 m², d'une salle d'activités créatives, complétées par un dortoir, une cuisine, une infirmerie et des locaux administratifs et techniques.

La création d'un pôle associatif

Ouverts en 2021, les locaux du FLEP (Foyer Laïque d'Education Populaire) sont adaptés à la diversité des activités de l'association. L'amphithéâtre de l'ancien lycée a été conservé. Les sportifs disposent d'un dojo comprenant un ring, deux espaces tatami et un gradin pour accueillir le public, et les danseurs d'une salle dédiée avec parquet, miroirs et barres. Les musiciens jouent dans des salles avec une isolation acoustique et les autres activités se partagent neuf salles de taille différente. Vestiaires, sanitaires et locaux administratifs complètent cet équipement.

En 2024, près de 2 000 m² seront mis à la disposition d'une quarantaine d'associations.

Un chantier de réhabilitation exemplaire

Le lycée Vercingétorix, construit à partir de 1976, a été réalisé avec des panneaux préfabriqués dont l'aspect extérieur est en gravillons de rivières. Si la structure est en bon état, les bâtiments contiennent de l'amiante et les toits et menuiseries n'assurent plus une complète étanchéité.

La maîtrise d'œuvre du chantier a été confiée à Atelier 4, devenu AA Group et une quarantaine d'entreprises est intervenue sur les différents chantiers qui se sont succédé de 2018 à 2023.

L'objectif était de réduire l'empreinte carbone de ce complexe :

- des bardages différents ont été posés sur les bâtiments : ils recouvrent une isolation extérieure réalisée avec des matériaux biosourcés et apportent une esthétique différente à chaque façade
- toutes les ouvertures ont été remplacées par des vitrages isolants
- l'étanchéité des toits terrasses a été refaite
- la toiture du FLEP a été végétalisée et permet le développement de la biodiversité
- 208 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit du pôle associatif: la production électrique est destinée à la consommation du bâtiment et le surplus est vendu
- le système de chauffage et de climatisation répond au cahier des charges des Bâtiments Basse Consommation (BBC)
- des matériaux ont été réemployés : les bardages en métal de l'imprimerie figurant des lettres ont été sablés et participent maintenant au décor tout en rappelant l'usage initial de l'établissement.

Tous les bâtiments et aménagements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des cheminements permettent l'accès aux personnes en fauteuil roulant et aux malvoyants. Un ascenseur dessert les différents niveaux du pôle associatif.



Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

DOSSIER DOSSIER

Ce pôle associatif accueillera notamment :

- des salles de cours et de répétition pour l'école et les orchestres de l'Eveil Romagnatois
- deux club-houses pour les équipes de rugby féminin (ASM Romagnat Rugby Féminin) et masculin (ASR)
- un pas de tir pour l'Archer Romagnat Club (ARC)
- la salle Vercingétorix, un espace de réception équipé d'une cuisine
- trois salles de réunion : la salle Pierre-Zwiller (professeur au lycée Vercingétorix et Juste parmi les Nations), la salle Licciana-Nardi (ville jumelle italienne) et la salle Pays de l'Eyre (fleuve côtier arrosant la ville jumelle de Salles en Gironde)
- neufs bureaux et quatre locaux de stockage partagés entre une trentaine d'associations (AMAP, Archer Romagnat Club, ARMCA, Association de chasse de Romagnat, Association pour le don de sang, ASR Athlétisme, Auvergne Mékong, Biologie sans frontières, Comité de jumelage, Comité des fêtes, Comité Sourire Espoir Patience, De pions et d'aventures, Fa Si La Danser, Fessous de Romagnat, Fête de la rue, Flor do minho, FNACA, Gym ta forme, ASR Handball, Jardiniers des pays d'Auvergne, La Pastourelle d'Auvergne, Les Casques Gaulois, ASR Rugby masculin, LPO, ASR Omnisports, On tricote pour le Téléthon, Club Questions pour un champion, Récréactions, Vita'mine, XC 63...).

La création de logements

Une parcelle de 7 700 m² contenant les bâtiments de l'internat et les logements de fonction a été cédée à l'OPHIS en 2016. L'OPHIS a créé 60 logements dont 18 proposés en accession sociale à la propriété. Les premiers ont été livrés au début de l'année 2021 et les derniers en 2023.



L'implantation d'activités économiques

Une parcelle de 1 600 m² est cédée en 2019 pour la construction d'un pôle santé qui accueille une quinzaine de professionnels depuis la fin de l'année 2021.

La même année, un bâtiment est vendu à un imprimeur qui emploie maintenant une quarantaine de personnes.

Un projet de 8,3 millions d'euros

Le coût total de ce projet pour la commune de Romagnat est de 8 300 000 € hors taxes.

Des subventions ont été accordées par différents financeurs.

L'Union Européenne

L'Etat

• Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : 790 000 €

• La Dotation de Soutien à

• La Dotation d'Equipement des







PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont Auvergne Métropole • Fonds de concours : 90 000 €

• Le Fonds d'Intervention

Communal (FIC): 656 000 €

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

• Travaux et mobilier : 157 500 €

Le département du Puy-de-Dôme

La région Auvergne-Rhône-Alpes

l'Investissement Local : 534 000 €

Territoires Ruraux (DETR): 300 000 €

(dont 450 000 € du plan France Relance)

• Contrat Plan Etat Région (CPER) : 1 100 000 €



Territoire d'Energie Puy-de-Dôme

• 37 500 €



PUY_™DÔME

clermont

auvergne **métropole**

Les espaces publics

Les espaces publics autour des bâtiments ont été entièrement réaménagés et adaptés aux nouvelles fonctions de ce pôle de vie.

« Descente », une sculpture monumentale de l'artiste romagnatois Yves Guérin, réalisée à partir de rails forgés, a été érigée en bordure de l'espace Bernard-Brajon.

Une allée piétonne traverse l'espace Bernard-Brajon et relie l'avenue Jean-Moulin et l'avenue des Pérouses. Des arbres ont été plantés le long de cette allée qui porte le nom de Marie Marvingt (1875-1963). Née à Aurillac, sportive accomplie et polyglotte, la « fiancée du danger » pilote des ballons, avions et hydravions. Pendant la Première Guerre Mondiale, elle s'engage dans l'aviation, recoit la croix de guerre puis crée des services sanitaires aériens et devient, en 1935, la première infirmière de l'air diplômée. Elle est également journaliste et correspondante de guerre en Afrique du Nord.

Plusieurs parkings ont été aménagés dans l'espace Bernard-Brajon: une centaine de places de stationnement pour les voitures, six places réservées aux personnes à mobilité réduite et une dizaine d'arceaux pour le stationnement des

Un nouveau plan de circulation va être déployé pour faciliter l'accès et le stationnement des véhicules. L'entrée sur le parking de l'espace Bernard-Brajon se fera exclusivement par la rue de Laubize et la sortie par l'avenue Jean-Moulin (voir plan page 14).



L'inauguration en hommage à Bernard Brajon

L'espace Bernard-Brajon a été inauguré le 16 septembre



De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation du maire, Laurent Brunmurol : Delphine Lingemann, députée de la 4^e circonscription du Puy-de-Dôme, Brice Hortefeux, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes et député européen, Lionel Chauvin, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Alain Rochette, président de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme, ainsi que les entreprises et les agents ayant participé au chantier, les présidents d'associations et des délégations des villes jumelles de Licciana-Nardi et Salles.



Le maire et les élus ont conduit la visite à travers le site avant de dévoiler une plaque dédiée à Bernard Brajon, en présence de son épouse et de ses enfants. En effet, la municipalité a souhaité rendre hommage à ce maire bâtisseur d'avenir et attaché au service public, un homme fidèle à ses convictions qui fut aussi très inves-

ti auprès des nombreuses associations romagnatoises et à leur écoute. Conseiller municipal à partir de 1977, puis adjoint et maire de 1985 à 2006, Bernard Brajon a accompagné l'évolution de la commune d'un bourg semi-rural à une commune périurbaine, dynamique et pleinement intégrée à l'agglomération clermontoise.

Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024 Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

« Plantons ensemble » 54 arbres et 205 arbustes

La commune n'a jamais autant planté d'arbres qu'en cette année 2023!

Une grande campagne de plantations a été menée cet automne à Romagnat. Elle a mobilisé les forces vives de la commune : des enfants, des citoyens, des agents communaux, des élus....

L'objectif était de mettre en terre un nombre conséquent d'arbres, arbustes et arbrisseaux pendant une période propice à l'enracinement des végétaux.

Lutter contre le réchauffement climatique, c'est mettre en place une stratégie de diversification des essences plantées. Les végétaux créent des îlots de fraîcheur, améliorent la

qualité de l'air et favorisent le développement de la biodiversité. Ces dernières années, les arbres sont affectés par les



effets de la sécheresse : ceux présentant des faiblesses dangereuses ont été abattus pour éviter des chutes, notamment dans le parc de Tocqueville, espace ouvert au public et accueillant des enfants.

Les remplacer et développer le couvert végétal est indispensable pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique et maintenir sa densité.

Une politique volontariste de la municipalité

Depuis 2016, des actions concrètes de reboisement ont déjà été menées dans les parcs de Romagnat, Saulzet-le-Chaud et Opme, au verger de Chomontel et sur la place François-Mitterrand.

Jean Fontenille, adjoint à l'environnement, coordonne les opérations et sélectionne les essences d'arbres capables de s'adapter au changement climatique et notamment aux périodes de sécheresse, tout en résistant aux températures hivernales. Il développe également les haies qui peuvent servir de refuge et de garde-manger à de petits oiseaux, papillons et autres coléoptères, hérissons ou lézards.

Entre 2016 et 2022, ont été plantés 140 arbres, 19 arbustes fruitiers et 90 mètres de haies, auxquels s'ajoutent les plantations faites cette année. La liste est disponible sur le site www-ville-romagnat.fr (Cadre de vie /développement durable / nature et espaces verts).

Le budget consacré à l'achat des plants est de l'ordre de 13 000 € et de 16 345 € pour la végétalisation de la cour de l'école Jacques-Prévert.

Un dispositif inédit

Commandés à un pépiniériste, les végétaux ont été livrés aux ateliers municipaux. Les agents des espaces verts ont été mobilisés pour mettre en œuvre cette campagne inédite : creusement des trous, préparation du broyat, répartition des végétaux sur les différents sites, accompagnement des enfants... mais aussi plantations. Ce sont également eux qui veilleront sur la pérennité des végétaux dans les mois qui viennent, notamment par l'arrosage de ces jeunes plants.

Plantation citoyenne



Depuis novembre 2022, la commune fait appel à des citoyens volontaires pour participer aux plantations. L'objectif de cette démarche est d'associer habitants, jeunes et moins jeunes, membres d'associations, élus, à l'immense défi auquel chacun doit faire face désormais: lutter, à l'échelle locale, contre les conséquences du dérèglement climatique.

Deux matinées d'effort

Ce collectif « Plantons ensemble à Romagnat » a été largement renforcé cet automne. Il compte maintenant une trentaine de membres et a permis de créer des liens entre

ENVIRONNEMENT

les habitants, les agents municipaux et les élus. Il fédère même au-delà de Romagnat avec des habitants d'Aubière ou de Saint-Genès-Champanelle.

Le samedi 25 et le dimanche 26 novembre, deux matinées ont été consacrées à la plantation de 15 arbres et de 30 mètres de haie. 16 personnes le samedi et 17 le dimanche ont investi le parc de Tocqueville avec pelles, pioches, masses et brouettes! Les trous avaient été préalablement creusés par les agents des ateliers municipaux avec une mini-pelle. Mais restaient à transporter les arbres, avec des racines nues ou en motte, à les planter, à fixer des tuteurs et des sangles de maintien, à mettre du broyat et à arroser...

A l'école Boris-Vian, ce sont une dizaine de parents d'élèves et deux élus qui s'étaient donnés rendez-vous le dimanche matin pour planter 6 arbres et 2 arbustes.



Mini-forêt de Miyawaki

Une centaine d'enfants a planté une centaine d'arbustes dans le parc de Tocqueville entre l'esplanade de la mairie et l'ancien FLEP sur une surface d'environ 100 m².

Miyawaki est un botaniste japonais qui a développé une méthode de boisement pour régénérer des forêts après une catastrophe naturelle. Elle a été adaptée pour créer de petits espaces boisés dans des zones urbaines: ces plantations très denses participent à l'enrichissement de la biodiversité, à la lutte contre la pollution et à la réduction des îlots de chaleur.

Une préparation de plusieurs mois

Pour que cette plantation soit un succès, le travail a débuté bien en amont. Il y a quelques mois, la terre a été labourée puis laissée au repos. Cet été, la nature a repris ses droits et l'espace paraissait en friche. A l'automne, la parcelle a de nouveau été travaillée pour pouvoir accueillir les plants.



Les jardiniers des ateliers municipaux ont ensuite recouvert l'espace de broyat puis creusé les trous pour que les enfants déposent leur plant.

Des essences très variées ont été sélectionnées : lavande, cyprès, laurier, arbre à papillons, houx, romarin...

Quatre classes

Encadrées par leurs enseignantes, les ATSEM et animateurs de services périscolaires et des parents d'élèves, quatre classes ont participé à deux après-midis de plantation : deux classes de maternelle des écoles Jacques-Prévert et Louise-Michel et une classe de CP de Louise-Michel accompagnée par leurs correspondants de l'école de Saint-Saturnin.

Aidés par les jardiniers, quelques habitants de Romagnat et des élus, les élèves ont transporté les plants à leur emplacement, enlevé le pot et placé les végétaux dans le trou. Ils ont ensuite comblé avec de la terre puis piétiné autour pour tasser. La dernière étape était de rajouter du broyat à l'aide d'un plantoir tout autour... Chaussés de bottes et équipés de gants de jardiniers, les enfants se sont succédé par petits groupes avant de revenir poser pour la photo souvenir à côté de leur arbuste.



Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024 Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

ENVIRONNEMENT

Mais aussi...



A Opme et Saulzet-le-Chaud

D'autres élèves se sont mobilisés pour planter: une douzaine de lycéens de la section CAP Jardinier paysagiste de l'EREA de-Lattre-de-Tassigny. Dans le cadre de leur formation professionnelle, les élèves sont intervenus à Opme et Saulzet-le-Chaud pour des travaux pratiques en situation réelle, de la préparation de trous jusqu'à l'étayage des jeunes arbres. Encadrés par deux enseignants, ils ont planté 6 arbres et 3 arbustes.

Les agents des ateliers municipaux ont également planté

12 arbres et assuré l'arrosage d'une partie importante des végétaux.

A la résidence Simone-Veil

Près de 70 arbustes ont été mis en terre en décembre dans le talus séparant l'allée Simone-Veil de l'école maternelle Jacques-Prévert. Un arbre a également été planté à proximité de la terrasse.



A l'espace Bernard-Brajon

Les agents municipaux ont planté 4 arbres dans la cour de l'accueil de loisirs. Ils planteront également un olivier offert par la commune jumelle de Licciana-Nardi dans le patio du pôle associatif.

Dans la cour de l'école élémentaire Jacques-Prévert

Dans le cadre de la végétalisation de la cour, 14 arbres ont été plantés en novembre et 7 le seront l'année prochaine. Auxquels s'ajoutent 125 arbustes, arbrisseaux et plantes.



Au verger de Chomontel

Trois arbres ont été offerts par les comités de jumelage de Licciana-Nardi en Italie, de Salles et de Romagnat. Ils ont été plantés au verger participatif par les délégations invitées à Romagnat à l'occasion de l'inauguration de l'espace Bernard-Brajon.



Visite au salon Paysalia de Lyon

Le 7 décembre, les agents des espaces verts de la commune, deux Romagnatois du collectif « Plantons ensemble » et l'adjoint à l'environnement, se sont rendus à Lyon au salon Paysalia qui est l'une des plus importantes manifestations du genre en France. C'est le salon professionnel de la filière du paysage par excellence.

Cette journée a permis de connaître les nouvelles techniques en matière de développement et d'aménagement des parcs municipaux durables, et de (re) végétalisation des villes. Des rencontres professionnelles, notamment avec les grandes pépinières nationales, nous ont permis des échanges et un partage d'expérience qui seront mis en œuvre dès les plantations de l'automne 2024.



ENVIRONNEMENT

Lutte contre les frelons asiatiques

Destruction obligatoire des nids

Le maire de Romagnat a pris un arrêté pour la destruction des nids de frelons asiatiques repérés à Romagnat. Les habitants doivent signaler à la mairie la présence des nids et ont obligation de les détruire, quels que soient leur stade de développement et la saison, en faisant appel à des professionnels.

Si ces travaux ne sont pas effectués, ils pourront être exécutés d'office par la collectivité puis facturés.

Le frelon asiatique, un insecte nuisible

Le frelon asiatique exerce également une forte pression sur la biodiversité : ce prédateur des abeilles provoque des dégâts importants sur certains ruchers mais aussi sur d'autres insectes : papillons, mouches ou encore araignées.





Il engendre également des problèmes de santé publique.

Identifier un frelon asiatique

Le frelon asiatique est plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune. En revanche, l'extrémité de ses pattes est jaune.

Plus d'informations sur www.frelonsasiatiques.fr

Don de poules

La mairie de Romagnat propose de donner deux poules aux Romagnatois (dans la limite de 15 foyers). Les habitants intéressés doivent disposer d'un terrain, ne pas avoir déjà bénéficié de ce dispositif et ne pas être déjà propriétaires de poules.

Comment les accueillir?

Pour accueillir des poules pondeuses, il faut prévoir un emplacement pour un poulailler et délimiter un terrain d'au moins 20 m² pour les deux poules. Dans un lotissement, le règlement intérieur doit autoriser leur présence.

Les poules nécessitent une attention constante : leur donner une alimentation diversifiée et une eau propre, veiller à la bonne hygiène du poulailler... Chaque année, une poule pond en moyenne 200 à 300 œufs et réduit le volume des déchets car elle ingère entre 100 et



200 kilos de déchets végétaux et restes de nourriture.

Si vous souhaitez accueillir des poules, retournez le bon en mairie avant le 31 janvier 2024. Une réunion d'information réunira les personnes retenues courant février afin de leur présenter les règles à respecter lors de l'adoption de poules.

^	_
ч	_
7	·

Réservation de deux poules

A retourner en mairie ou			

Nom	Prénom
Adresse	
Tél	Mail

☐ Je souhaite réserver deux poules et m'engage à m'en occuper dans le respect de la démarche.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.

Des travaux dans les équipements sportifs



Terrain Michel-Brun

Le nouveau bâtiment modulaire a été installé au mois de novembre près des vestiaires du terrain Michel-Brun. Après le terrassement (pose de longrines en béton et des canalisations nécessaires aux réseaux), les quatre modules ont été installés grâce à une grue en une matinée. Ces éléments avaient déjà été partiellement aménagés avant

leur livraison et comprennent une salle de réunion, un bar, un local de stockage et des toilettes. Dès la fin de l'aménagement et le raccordement au réseau, ce nouveau bâtiment sera mis à la disposition des clubs de rugby féminin et masculin. Cet aménagement d'un montant de 144 000 € HT a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 33 000 €.

Terrain de pétanque

En 2021, des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été installés sur le terrain de pétanque de la rue du Stade. L'accessibilité à cet équipement vient d'être complétée par l'aménagement d'une place de stationnement aux normes PMR pour faciliter l'accès du terrain à tous.

Les électriciens des ateliers municipaux ont également mis aux normes l'installation électrique du local du club.



Espace fitness

Cet été, l'espace fitness en plein air a été déplacé à proximité du terrain Michel-Brun. Le terrain a été remodelé autour des plateformes en béton sur lesquelles les appareils sont fixés. Restait à engazonner pour terminer l'aménagement de cet espace. C'est chose faite grâce aux semis faits par des agents des espaces verts et aux pluies d'automne qui ont fait verdir cet espace rapidement.

Fermeture temporaire du local du football

Construit en 2011, le bâtiment qui abrite les vestiaires, des locaux de rangement et le club house de l'ASR Football mais aussi le bureau de l'ASR Athlétisme a été fermé en novembre en raison d'un risque d'effondrement. Il a été fragilisé par des infiltrations causées par un orage en 2022. Au printemps 2023, un expert avait prescrit un étayage intérieur permettant de le consolider, dans l'attente de travaux pérennes, et de continuer à l'utiliser. Cet automne, à l'issue d'une seconde réunion, ce dispositif n'a pas été jugé suffisant : l'expert a ordonné d'autres travaux pour stabiliser les façades par l'extérieur et interdit l'accès jusqu'à ce qu'ils soient réalisés.

Pour pallier la fermeture temporaire de cet équipement le temps des travaux de consolidation complémentaires exigés par l'expert, des structures préfabriquées ont été installées sur le parking du stade : elles permettent de stocker le matériel nécessaire aux entraînements et aux matchs et d'accueillir une buvette lors des rencontres. Des toilettes complètent ce dispositif provisoire.

Grâce à la coopération des autres clubs de sport, les vestiaires des équipements voisins (terrain Michel-Brun, Halle des Sports, Salle multisports, local de tennis) sont partagés avec le club de football par les différentes associations: ASR Rugby masculin, ASM Romagnat Rugby féminin, ASR Handball, ASR Basket-ball et Romagnat Tennis Club. L'ASR Athlétisme, quant à elle, utilise d'autres salles de réunion communales.

Eglise d'Opme

Après la fin de la restauration, le mobilier de l'église Saint-Bonnet d'Opme a été remis en place et l'édifice est à nouveau ouvert au culte et pour des manifestations culturelles comme le concert qui a eu lieu lors des Journées Européennes du Patrimoine.

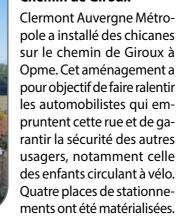
Le coût de ce chantier de restauration est de 321 000 €TTC. Il a bénéficié de 60 830 € de subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, 35 572 € du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et 33 348 € du département du Puyde-Dôme, ce qui représente environ 40 % de la somme totale.



Travaux de voirie



Chemin de Giroux



Aménagement de trottoirs

Cet automne, dans le cadre de la programmation pluriannuelle, Clermont Auvergne Métropole a réalisé plusieurs chantiers de réfection de trottoirs boulevard du Chauffour et avenue Jean-Moulin. L'enjeu de ces travaux est notamment de faciliter la circulation et d'assurer l'accessibilité des passages piétons aux personnes à mobilité réduite en abaissant les trottoirs et en posant des bandes podotactiles.



Stationnement vélo

A proximité de l'école Boris-Vian, sept arceaux ont été installés sur une plateforme pour permettre aux cyclistes de garer leur vélo.



TRAVAUX

Installation d'un banc à Opme

Les agents des ateliers municipaux ont installé un banc en pierre sur le chemin des Côtes, près de la croix Sainte-Marguerite. Ce bloc en pierre de Volvic, récupéré sur un ancien bâtiment, trouve là un nouvel usage pour permettre aux promeneurs de faire une halte.



Réfection du local associatif à Saulzet-le-Chaud



Les agents des ateliers municipaux ont réalisé des travaux dans le local de l'association Saulzetshow, le foyer rural de Saulzet-le-Chaud, situé à proximité de l'église.

A l'extérieur, la serrure et les gonds du portillon métallique ont été restaurés, le muret refait à la chaux et la cour réensablée. Les fenêtres et volets ont été changés et, à l'intérieur, les membres de l'association ont aménagé de nouveaux rangements.

JEUNESSE

Relais Petite Enfance « Les P'tits Pas »

Des spectacles tout en musique!

Sur ce dernier trimestre de l'année, les assistantes maternelles de la commune et les enfants accueillis ont profité d'intervenantes extérieures sur le thème de la musique.

Cécile Paulet et Hélène Passet de « Musikalire » nous ont présenté de nouveaux ouvrages jeunesse. Clarinette, quitare, accordéon et autres instruments en tout genre ont accompagné leurs lectures enchantées et ont fait la joie de nos petits musiciens en herbe.

Mélanie Meunier de « Petites Oreilles en Eveil », accompagnée de son alto et de son ukulélé, a proposé une balade automnale dans la forêt à la découverte du loup, du hibou et de bien d'autres animaux... Puis, les enfants sont à leur tour partis à l'exploration des instruments proposés.

Et pour clôturer cette année, le RPE a proposé le spectacle « Greli-Grelot » de Marine et Vincent Magrini le jeudi 7 décembre. Petits et grands ont été captivés par les deux lutins Greli et Grelot, partis à la recherche d'un abri contre le froid.



Promouvoir le métier d'assistante maternelle

Dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles, le Relais Petite Enfance a ouvert ses portes le samedi 18 novembre pour une matinée récréative. Cette action avait pour but de promouvoir le métier d'assistante maternelle et leur professionnalisation à travers une exposition et la création de jeux-maison conçues par les assistantes maternelles du canton.

Au sein des locaux de Centre Social, les familles accompagnées de leurs enfants ont découvert la salle du RPE. Ce fut un joli moment de partage entre parents-enfants et assistantes maternelles.

Pour rappel, le Relais Petite Enfance « Les 3 P'tits Pas » est un service à destination des familles qui recherchent un mode d'accueil et des assistants maternels du territoire. Le RPE est financé par les communes du canton d'Aubière et la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour suivre toute l'actualité du RPE et dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net Parentalité financé par la CAF, retrouvez sur Facebook « Léa Bayle, Animatrice Rpe ».

Contact: Léa Bayle, animatrice du RPE « Les 3 P'tits Pas » lea.bayle@ville-aubiere.fr - Tél 06 18 31 83 98 Permanences au centre social: lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h et vendredi de 11 h 30 à 13 h 30.

Une nouvelle salle de change pour les bébés du multi-accueil

Un nouvel espace de change, destiné exclusivement au groupe des bébés, a été créé cet été dans le multi-accueil de la commune, « Gribouille et carapate ».

Pendant la période de fermeture de la structure, grâce à leurs différentes compétences, les agents des ateliers municipaux ont collaboré à la création de ce nouvel espace. Démolition d'une partie des cloisons existantes. installation de nouveaux sanitaires, nouvelles peintures au mur, installation d'un éclairage plus adapté à une utilisation en présence des tout-petits,



ainsi qu'un plan de change plus ergonomique.

Cette rénovation a été longuement réfléchie par l'équipe et les services techniques afin de favoriser la qualité de l'accueil des enfants de la structure, en permettant de faire les changes des bébés tout en ne s'éloignant pas de leur espace de vie.

Le 16 février, c'est Soirée Quizz

Pour fêter les vacances, le service Education Jeunesse organise une soirée Quizz le vendredi 16 février à partir de 17 h 30 à la salle André-Raynoird.

Questions... blind test... les équipes de petits et grands s'affronteront avant de terminer la soirée par un apéritif.

Renseignements: 04 73 62 79 98

Le 9 mars, c'est Carnaval!

Après le succès de l'année dernière, le Carnaval revient à Romagnat le samedi 9 mars. Il est ouvert à tous et le thème sera les Jeux Olympiques.

Dès le mois de janvier, les enfants commenceront à préparer cet événement avec les animateurs à la garderie, pendant la pause méridienne et les mercredis.

Ils créeront aussi avec Adrien et Fred, le haka du Carnaval (voir ci-contre).

Comme l'année dernière, l'Asso des jeunes organisera un bal à la salle André-Raynoird pour clôturer la journée.

Musique et sport dans les écoles

La ville de Romagnat propose des activités musicales et sportives aux enfants pendant le temps scolaire. Adrien Déquesnes et Frédéric Desoutter travaillent en partenariat avec les équipes enseignantes et interviennent principalement dans les classes des écoles élémentaires, une fois par semaine. Chaque année, ils mettent en place plusieurs projets en associant les enfants.



Les Jeux Olympiques en ligne de mire

Fred, éducateur territorial des activités physiques et sportives, a sélectionné cette année plusieurs sports olympiques pour faire bouger les élèves de la maternelle au CM2 : vélo, lutte, rugby, athlétisme seront au programme pour apprendre aux enfants à se servir de leur corps, mais aussi à respecter les consignes, les règles du jeu, leurs coéquipiers et adversaires.

> Les séances ont lieu chaque semaine, si les classes ne vont pas à la piscine ou à la patinoire, et sont parfois coanimées avec des associations sportives locales : l'ASM rugby féminin, le Romagnat Tennis Club ou le XC63.

JEUNESSE

Comme chaque année, les enfants des différentes écoles se retrouveront au terrain Michel-Brun pour le « championnat du monde de rugby » et pour un tournoi de tennis. Plusieurs rencontres sportives sont également prévues avec des élèves des communes voisines dans le cadre d'USEPIX et une classe de Louise-Michel découvrira le biathlon avec une classe d'Aubière.

Le chant au cœur des pratiques

Adrien, assistant territorial d'enseignement artistique, propose cette année aux enfants la découverte d'un instrument qu'ils possèdent tous : leur voix ! Avec des méthodes ludiques, il leur apprend à chanter, à respirer, à projeter leurs voix mais aussi à interpréter.

Il peut être associé à des projets de classe ou d'école en proposant des activités épousant leurs thématiques,

comme la musique traditionnelle à l'école

Boris-Vian.

Les chorales d'élèves se produisent régulièrement en public! Au premier trimestre, elles ont chanté le 20 novembre pour la Journée de l'enfance et pour le marché de Noël de l'école Boris-Vian. Au printemps, plusieurs rendez-vous sont déjà programmés à la salle Raynoird : des concerts de chorales de l'école Jacques-Prévert, sur le thème de l'école et du cinéma, et de l'école Louise-Michel. A Saulzet-le-Chaud, c'est à l'occasion d'un bal Trad' que les deux classes chanteront.

Un haka pour le Carnaval

En associant leurs disciplines, Adrien et Fred vont préparer un haka qui rythmera le parcours du Carnaval qui aura lieu le 9 mars. Projeter sa voix, chanter en bougeant, coordonner ses mouvements sont les défis qui attendent les enfants qui participeront à la fête.



Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024 Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

JEUNESSE

Des jeunes de Salles découvrent l'Auvergne



Pendant les vacances d'automne, neuf ados de Salles, commune girondine jumelée avec Romagnat, ont découvert l'Auvergne et partagé des activités avec les jeunes Romagnatois de l'accueil de loisirs.

Pour lier connaissance, rien de tel que l'ascension du puy de la Vache, suivie par un pique-nique et une balade autour du lac d'Aydat. Cette première journée s'est achevée autour d'une truffade revigorante, servie par le restaurant « l'Autobus », et d'un grand jeu.

La deuxième journée a été perturbée par la météo mais les jeunes et leurs animateurs se sont retrouvés pour une matinée alliant sport et jeu de pistes au gymnase avant d'enchaîner avec des jeux de société.

Noëls d'Europe

L'an dernier, à l'occasion de Plus Créative ma Ville, les enfants de l'accueil de loisirs faisaient le constat que Romagnat manquait un peu de décorations, notamment au moment des fêtes.

Alors cette année, le Service Education Jeunesse leur a proposé de voir carrément les choses en beaucoup plus grand, et de participer à un échange de décorations de Noël avec des enfants de toute l'Europe.



La rentrée scolaire 2024-2025

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024/2025

La campagne d'inscription scolaire se déroulera du 2 au 26 avril 2024 pour :

- les enfants nés en 2021 (jusqu'au 31 décembre 2021)
- les enfants rentrant en CP
- les enfants nouveaux arrivants à Romagnat.

Munissez-vous des pièces nécessaires à la constitution du dossier de votre enfant : livret de famille, justificatif de domicile de moins de trois mois, carnet de santé et présentez-vous en mairie au service éducation jeunesse.



Le dossier unique d'inscription de l'enfant (DUIE)

Ce dossier unique permet de valider chaque année l'inscription des enfants aux activités suivantes :

- accueil périscolaire (matin et soir) et extrascolaire (mercredi et vacances)
- restauration scolaire
- étude surveillée.

Le DUIE doit être rempli, signé et accompagné des pièces justificatives et sera valable pour l'année scolaire 2024-2025. Il est également transmis aux directrices d'école, ce qui évite de remplir de nouveaux documents à la rentrée.

En cas de réinscription : le dossier unique de réinscription de l'enfant

Ce dossier permet de valider chaque année la réinscription des enfants aux activités scolaires et extrascolaires. Ce document doit être rempli, signé et accompagné des pièces justificatives et sera valable pour l'année scolaire 2024-2025. Il est également transmis aux directrices d'école, ce qui évite de remplir de nouveaux documents à la rentrée.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site internet www. ville-romagnat.fr ou disponibles auprès du service éducation jeunesse à partir du 2 avril 2024.

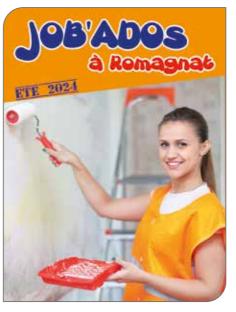
Service éducation-jeunesse Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

Été 2024 : Job'ados pour les jeunes de 15 et 16 ans

Pendant cinq semaines, entre fin juin et début août, des jeunes seront recrutés pour travailler 4 heures par matinée, soit 20 heures de travail hebdomadaire à la mairie de Romagnat. Encadrés par des agents municipaux du service technique et espaces verts, ce sont trente adolescents qui pourront se familiariser avec le monde du travail et gagner de l'argent de poche en participant à de petits travaux d'entretien des bâtiments, des tâches de manutention ou au désherbage des espaces publics.

Les seuls critères sont d'habiter à Romagnat et d'avoir entre 15 ans (révolus) et 16 ans (ne pas avoir fêté ses 17 ans).

Les dossiers de candidature seront à retirer entre le 15 février et le 25 mars en mairie ou disponibles sur www.ville-romagnat.fr.



Semaine des Solidarités

Notez dès à présent ces rendez-vous

Du 28 mai au 1^{er} juin, le service Education jeunesse va organiser plusieurs événements dédiés aux solidarités à Romagnat.

• mardi 28 mai : Cross solidaire

Les enfants des écoles de Romagnat, encadrés par leurs enseignants et l'intervenant sport, courront au profit de plusieurs associations caritatives

• mercredi 29 mai : Les Habits du Cœur

Dans le cadre d'UNIday, rendez-vous solidaire des enfants et des jeunes proposé par l'UNICEF, les enfants de l'accueil de loisirs ouvriront une boutique éphémère de vêtements

• samedi 1er juin : Journée des Solidarités

Dans le prolongement d'UNIday, le service Education Jeunesse et le CCAS, en partenariat avec des associations romagnatoises, organiseront un événement, dédié aux droits des enfants, qui permettra de récolter des dons.

JEUNESSE

Végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jacques-Prévert

La première tranche des travaux de végétalisation a été achevée en novembre avec la plantation des arbres et arbustes dans les massifs qui avaient été aménagés cet été.

Près du portail, un jeu en bois a été installé sur une plateforme recouverte de copeaux de bois. Entre le bâtiment et le terrain de sport, un espace engazonné accueille un gradin en bois, des arbres et une noue plantée d'arbustes : ce fossé est conçu pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et la pousse des végétaux.

Certains espaces resteront protégés pour permettre l'enracinement des végétaux avant que les enfants puissent se les approprier pour jouer.

Cette première tranche de travaux d'un montant de 149 000 € HT a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de 102 000 €.

Cet été, la deuxième tranche se poursuivra avec la restructuration de la partie de la cour située près du gymnase. Les derniers arbres seront plantés à l'automne 2024.





Mutuelle de Village romagnatoise

La mutuelle de village romagnatoise propose une couverture santé aux habitants et les personnes travaillant à Romagnat. Trois contrats différents sont proposés par Précocia pour s'adapter aux besoins de chacun. L'adhésion est possible à tout moment de l'année et les tarifs et garanties sont inchangés par rapport à 2023.

Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00 centresocial@ville-romagnat.fr









	Base AMO + Mutuelle	Base AMO + Mutuelle	Base AMO + Mutuelle
HOSPITALISATION accordée par l'Assurance Male	adie Obligatoire (AMO)		
Honoraires	150 %	200 %	300 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière par nuit :			
 Chirurgie, médecine, maternité illimitée 	50 €	60 €	80 €
 Autres séjours (sauf psy) (1) 	20 €	25 €	30 €
Chambre en ambulatoire : en hospitalisation avec une anesthésie et/ou chirurgie sans nuitée	20 €	30 €	40 €
Forfait journalier hospitalier (2)	Frois réel	Frais réel	Frais réel
Frais d'accompagnement par jour (3)	20 €	25 €	30 €
Forfait assuré pour actes supérieurs à 120 € et Forfait Patient (4)	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de transport	100 %	100 %	100 %
	4		

(1) Chambre particulière autres séjours (hars asychiatrie) : limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, et en maison d'enfants à caractère sonitaire (milieu médical spécialisé). Limite 90 jours par an en centre agrée de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placements à l'année et temporaires exclus. (2) Forfait hospitalier illimité en chirurgie, médecine et maternité. Limite de 30 jours par an en psychiatrie. Limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, maisons d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite de 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placement à l'année et temporaire exclus. (3) Frais d'accompagnant : montant par jour de médecine et chirurgie pour les personnes âgées de moins de 16 ans et de plus de 75 ans. Limite de 30 jours par an. (4) Le Forfait Patient Urgences (FPU/FPV) est facturé suite à un passage aux urgences non programmé et non suivi d'une hospitalisation.

DENTAIRE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

Soins	125 %	150 %	200 %
Orthodontie	200 %	250 %	325 %
Prothèses	200 %	250 %	350 %
- Plafond annuel des prothèses dentaires (TM inclus)	600 €	800 €	1 200 €
Implant (non pris en charge AMO limité à 1 par an)	100 €	300 €	500 €

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier 100% Santé », du dit « panier maitrisé » et du dit « panier libre » selon le taux indiqué de la garantie choisie. Le plafond dentaire est exprimé sur une année civile, uniquement sur la base des actes de prothèses dentaires conformes aux conditions d'attributions AMO, inscrites dans la nomenciature CCAM et dans la limite du montant mentionné ci-dessus. Au-delà, la Mutuelle ne procédera à aucun remboursement. Les actes dentaires cotés AMO sont remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture

OPTIQUE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

Γ	Lunettes (verres et monture) adulte et enfant (1)	100 % + 150 €	100 % + 210 €	100 % + 300 €
l	 Bonus fidélité après 24 mois révolus sans consommation (2) 	20 €	25 €	40 €
l	 Bonus fidélité après 36 mois révolus sans consommation (2) 	60 €	70 €	100 €
l	Lentilles correctrices acceptées ou refusées AMO	100 % + 75 €	100 % + 110 €	100 % + 150 €
ı	Opération de la myopie, implant multifocal (forfait / œil)	100 €	150 €	200 €

Retrouvez la liste des partenaires optiques sur le site www.mutuelle-precocia.fr

Sont concernés: tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier A » et/ou du dit « panier B » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture. (1) Un équipement est composé de deux verres et une monture. Le forfait est renouvelable au bout de 12 mais révolus sans consommation. (2) Les bonus ne sont pas cumulables et peuvent être alloués après 2 années d'adhésion révolus sans consommation. En cas de changement de garantie et/ou option, la prise en compte du délai de non consommation débute à la date de la nouvelle souscription.

AIDES AUDITIVES accordées par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

	rizoto ricozi zi zo decor deco par i rissar anec man	adie obligation e (101 tail	amidel relieuvelable a date	de consonination)
ſ	Prothèses (forfait par oreille renouvelable à date de consommation)	100 % + 100 €	100 % + 200 €	100 % + 300 €
ı	- Bonus fidélité après 12 mois d'adhésion à la garantie	25 €	50 €	100 €
ı	Consommables (piles)	100 %	100 %	100 %

Retrouvez la liste des partenaires auditifs sur le site www.mutuelle-precocia.fr

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre de ladite « classe I » et/ou de ladite « classe II » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture. La

SOLIDARITÉ

	Village 1 Base AMO + Mutuelle	Village 2 Base AMO + Mutuelle	Village 3 Base AMO + Mutuelle
SOINS COURANTS accordés par l'Assurance Mala		base Amo · maraelle	buse Amo - muruene
Honoraires médicaux : Consultations et visites de généraliste et spécialiste dans le parcours de soins (1)	125 %	150 %	225 %
Médicaments (vignette à 15 %, 30 % et 65 %)	100 %	100 %	100 %
Analyses et examens de Laboratoire	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie et d'échographie	100 %	125 %	150 %
Honoraires paramédicaux	100 %	125 %	150 %
Honoraires médicaux de surveillance et soins thermaux	100 %	100 %	100 %
Matériel Médical	125 %	150 %	200 %
(1) Les visites avec déplacements non médicalement justifiés sont prises en charge dans la lim	ite de 100 % TC.		

PREVENTION ET BIEN-ÊTRE

Actes hors nomenclature : sur présentation de la facture originale nominative acquittée et effectuée par des professionnels de santé autorisés uniquement (avec Finess/Adeli/RPPS apposé) comme ostéopathe, micro kinésithérapeute, acupuncteur...

Médicaments prescrits sur ordonnance non remboursés par l'AMO sur présentation de justificatif détaillé

Confort : Forfait hébergement thermal, si cure prise en charge par l'AMO

80 € / an 100 € / an 150 € / an

Actes de prévention pris en charge dans le cadre de la lai du 13 août 2004 (Ostéodensitométrie asseuse, vaccins ...): Actes prévus à l'article R871-2 du code de la Sécurité Sociale, dans la limite de prise en charge de la garantie choisie. Liste disponible auprès de la mutuelle

MA MUTUELLE ASSISTANCE (1)	Oui
FONDS SOCIAL (2)	Oui
PRIME NAISSANCE (3)	Gratuité 1 an

(1) Prestations définies au contrat par le prestataire. (2) Les présentes allocations et participations sont votées chaque année par l'Assemblée Générale donc non reconductibles et seront honorées dans la limite des crédits disponibles. (3) Aucune cotisation n'est demandée pour les enfants nouveau-nés ou adoptés pendant les douze premiers mois de leur adhésion, dès lors que l'inscription a été faite à la date d'effet de l'évènement, et dans les 3 mois qui l'ont suivi.

	Village 1		Village 2		Village 3	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	25 €	300 €	30€	360 €	38 €	456 €
De 26 à 30 ans	32 €	384 €	40 €	480 €	45€	540 €
De 31 à 40 ans	35 €	420€	45€	540 €	50€	600€
De 41 à 50 ans	40 €	480 €	50 €	600 €	60 €	720€
De 51 à 60 ans	50 €	600 €	60€	720 €	70€	840 €
De 61 à 70 ans	60 €	720 €	70 €	840 €	85 €	1 020 €
De 71 à 80 ans	70 €	840 €	80€	960 €	95 €	1 140 €
81 ans et plus	75 €	900 €	85.€	1 020 €	99 €	1 188 €

SOLIDARITÉ

Des balades en triporteur à Romagnat

Le Centre social va proposer à partir du printemps 2024 des balades en triporteur pour les personnes âgées, qu'elles résident à leur domicile ou à l'EHPAD les Tonnelles, et les personnes à mobilité réduite de Romagnat. Ce triporteur a été financé dans le cadre du budget participatif de la commune.

Ce projet collectif et solidaire vise à offrir aux personnes se déplaçant difficilement des sorties au grand air, en toute sécurité tout en favorisant le lien social et les rencontres intergénérationnelles.



Vous pourrez profiter d'une balade confortable en triporteur grâce à son ergonomie, ses suspensions et son assise agréable. A l'avant, les deux passagers accèdent aux places grâce à un marchepied qui descend au niveau du sol : il n'y a aucune hauteur à enjamber, l'accès au siège est facile et sécurisant.

A grands coups de pédales, aidé par l'assistance électrique, un pilote vous conduira dans des lieux que vous connaissez ou vous fera visiter de nouveaux endroits.

Envie de faire un tour en ville en levant les limites de la marche, de tisser des liens avec de nouvelles personnes dans un contexte convivial, de vous laisser transporter sur un triporteur silencieux pour une promenade inédite dans les rues de Romagnat... N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire dès maintenant auprès du Centre social pour une première balade en triporteur au printemps 2024.

Pour proposer un maximum de sorties, nous continuons de chercher à former un maximum de bénévoles à la conduite de ce vélo et à l'encadrement des sorties. La formation des bénévoles aura lieu sur un créneau de 2 à 3 heures, choisi en fonction des disponibilités de chacun entre janvier et avril 2024.

Si vous souhaitez devenir pilote, vous pouvez vous manifester auprès du Centre social.

Renseignements:

Centre social la Treille - 3 rue des Fours à Chaux - 63540 Romagnat Tél. 04 73 62 63 00 – centresocial@ville-romagnat.fr

Des animations à l'EHPAD



L'association « Anim'âge aux Tonnelles » continue de proposer des moments conviviaux pour le plus grand plaisir des résidents de l'EHPAD.

Cet été, elle a proposé un repas italien préparé par les bénévoles le jeudi 27 juillet. Une quinzaine de résidents ont pu le savourer dans le jardin de l'établissement. A l'automne, le jeudi 16 novembre, une mini conférence sur le miel a eu lieu grâce à Monsieur Dumousset qui a su transmettre sa passion pour l'apiculture mais aussi faire découvrir son talent musical en jouant du piano électrique.

Résidence Simone-Veil

Les résidents de Simone-Veil se sont rendus fin novembre au marché de Noël de Clermont en tramway. Achats, chocolats chauds et tour de grande roue : une après-midi agréable, appréciée par tous. Quelques jours plus tard, ils ont accueilli 3 bénévoles de l'atelier contes du Centre social pour des lectures d'ici et d'ailleurs et, bien sûr, des contes de Noël.



Bons d'achats de Noël

Les élus municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué des bons d'achats de Noël aux Romagnatois de plus de 80 ans, du jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre 2023.

Ces bons d'achats d'un montant de 25 € par foyer sont utilisables chez les commerçants de Romagnat participant à l'opération.

MÉTROPOLE

clermont à part auvergne à part métropole 2024

Tri des biodéchets à partir du 1er janvier e 2024

A partir du 1er janvier 2024, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet?

Les biodéchets sont les déchets de préparations de repas (par exemple les épluchures), les restes alimentaires, les papiers souillés, et les déchets verts en petite quantité.

Cette évolution de la loi prévoit d'apporter à tous les Français une solution de tri de leurs biodéchets pour les valoriser en énergie verte (sous forme de biogaz) ou en compost, utiles pour l'économie circulaire des territoires.

Clermont Auvergne Métropole n'a pas attendu la mise en place de cette loi pour proposer à ses usagers des solutions de tri de leurs biodéchets, puisque la collecte en porte-à-porte est mise en place depuis 2009 sur une partie du territoire et continue à se développer. Il existe également des solutions de compostage pour valoriser ses biodéchets.

La collecte des biodéchets

Il existent 2 solutions pour collecter les biodéchets sur le territoire métropolitain.

Grâce à la collecte en porte-à-porte, le contenu des bacs à couvercle vert d'eau est méthanisé afin de produire du biogaz et le résidu est composté pour être réutilisé.

Dès cet hiver, des points d'apports volontaires appelés « abris-bacs » seront également expérimentés pour certains immeubles, en centre bourg et en déchetterie.

Pour les personnes qui ne bénéficient pas encore d'une solution de tri, les biodéchets doivent être jetés dans les bacs à couvercle noir, emballés dans un sac.

Composter pour valoriser ses biodéchets

Composter permet de réduire d'environ 30 % les déchets de la maison et d'obtenir un fertilisant 100 % naturel grâce à un processus de décomposition de matières organiques par les microorganismes du sol en présence d'eau et d'oxygène. Au bout de quelques mois de maturation, les biodéchets deviennent du compost, un produit de bonne qualité comparable à du terreau.

La Métropole met à disposition des composteurs individuels pour toutes les maisons avec jardin. Les demandes seront possibles sur le site ici.clermontmetropole.eu à partir de février 2024.



Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

CULTURE

Festival Humour

« (IN)CERTAIN REGARD » Les Frères Jacquard / Humour et musique A partir de 7 ans

VENDREDI 15 MARS à 20 h 30 (salle André-Raynoird)

En professeurs émérites, les Frères Jacquard abordent des sujets aussi pointus que « Les grands chanteurs morts expliqués aux enfants », « Stretch et Bee Gees : le mystère des voix de tête » ou encore « Musique classique et chansons paillardes : amours interdites ? », etc. Ils auront à leur disposition des moyens considérables pour illustrer et animer leurs propos, rendant ce cours magistral particulièrement abordable et ludique.

« ÉGOÏSTE » / Olivia Moore / Humour A partir de 14 ans

SAMEDI 16 MARS à 20 h 30 (salle André-Raynoird)



La séduction, le couple, les enfants, les parents, les ami.e.s, le sexe... Autant d'occasions de rechercher amour, reconnaissance, affection, plaisir... Autant d'occasions d'être

prodigieusement décu.e.s.

Le couple qui dure est un engagement de s'emmerder à deux le plus longtemps possible... Et la plupart des gens continuent à fréquenter leurs parents odieux, juste parce qu'ils les connaissent depuis longtemps. Bref, venez m'aimer.

« LE RÉCITAL » / Compagnie Champs Lyriques Humour vocal / Tout public

DIMANCHE 17 MARS à 17 h (salle André-Raynoird)

Un couple de chanteurs célèbres doit effectuer son grand come-back devant tout le gratin des programmateurs et de leurs anciennes connaissances artistiques et médiatiques. Ils ont préparé leurs morceaux et agencé au mieux leur récital. Sans oublier le traiteur et de tout organiser à la perfection pour que ce concert leur permette de retrouver leur lustre d'antan.

Enfin c'est ce que croit leur pianiste. Car après une courte absence, sa surprise est de taille...

Saison culturelle: les prochains rendez-vous

« L'ENFUMEUR » / Luc Apers / Magie / Tout public

MERCREDI 24 JANVIER à 20 h 30 (salle André-Raynoird)

Des paris, des arnaques : L'Enfumeur est un expert dans le domaine. Sous l'identité de magicien, avocat, comédien ou médecin, il a voyagé dans le monde entier, avec pour unique but de tromper son monde. Malhonnête, il l'était, oui, mais toujours de façon élégante, en se servant uniquement des astuces psychologiques et de sa dextérité.



« MI OBRO MAESTRA » (Un Coup de maître) de Gaston Duprat (Argentine) / Comédie en version originale sous-titrée / Tout public

MERCREDI 31 JANVIER à 20 h (salle André-Raynoird)

Arturo est le propriétaire d'une galerie d'art à Buenos Aires, un homme charmant, sophistiqué mais, sans scrupules. Il représente Renzo, un peintre loufoque et torturé, qui traverse une petite baisse de régime. Un jour, Renzo est victime d'un accident et perd la mémoire. Profitant de cette situation, Arturo élabore un plan osé pour le faire revenir sur le devant de la scène artistique.

« QU'EST-CE QUE LE THÉÂTRE ? » Compagnie de l' Abreuvoir / Théâtre A partir de 12 ans

SAMEDI 10 FÉVRIER à 20 h 30 (salle André-Raynoird)

Toutes les enquêtes d'opinion le prouvent : l'art dramatique arrive aujourd'hui en tête des sujets qui inquiètent les Français, juste après les risques alimentaires et les accidents nucléaires. Face à cette inquiétude, des professionnels reconnus répondent aux questions que tous se posent : comment dépasser l'angoisse de la réservation ? a-t-on le droit de s'endormir ? quand deux comédiens s'embrassent, est-ce qu'ils mettent la langue ?



SÉANCE « COUPS DE CŒUR » DU FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE /Court-Métrage Tout public

MERCREDI 3 AVRIL à 20 h 30 (salle André-Raynoird)

En partenariat avec Sauve qui peut le Court-Métrage et le concours de Plein Champ (Association des cinémas en Auvergne) le festival vous propose le programme « Coups de Cœur », une sélection de films primés ou repérés au Festival 2024 qui offre une diversité de genres à travers des courts-métrages vivants et imaginatifs.

« SOYEZ HEUREUX » Lili Cros & Thierry Chazelle Chansons folk / Tout public

SAMEDI 13 AVRIL à 20 h 30 (salle André-Raynoird)

Entre sketches ciselés, moments de tendresse et mélodies entraînantes à l'esthétique folk, le spectacle « Soyez heureux » de Lili Cros et Thierry Chazelle est un vrai remède contre la morosité, à la fois touchant et désopilant. Avec son petit air de Marilyn Monroe version brunette, Lili est positive et rayonnante. Elle joue de la basse et sa voix sublime se marie à merveille avec le timbre plus rocailleux de son acolyte Thierry, clown raffiné et hypersensible.



« CAILLASSE » Compagnie Le Guichet Clown gestuel / A partir de 5 ans

SAMEDI 4 MAI à 20 h 30 (Cour de la mairie)

Caillasse est une fiction. Elle raconte l'histoire d'un révolté de la Commune de Paris envoyé au bagne en Nouvelle-Calédonie en 1871. La trame de Caillasse s'inspire du parcours de ce personnage imaginaire.

A chaque étape de son voyage, Doubri, notre bagnard idéaliste, tente de s'évader par tous les moyens. Tout au long de la pièce, l'humour et la poésie se succèdent et sont omniprésents.

Le spectacle « Caillasse » a remporté le prix du public au Festival Off Mimos (arts du geste) à Périgueux en 2022.

Expositions à la Galerie du Parc

- ARAL « Salon d'hiver » du 14 au 28 janvier
- ARAL « Exposition de printemps » du 23 mars au 7 avril



Pique-nique Blues

Cette année, le pique-nique inspiré des traditions du Mississippi aura lieu samedi 29 juin dans le parc de Romagnat.

Vous pourrez apporter votre pique-nique et vous installer pour écouter des artistes de renommée.

Des spectacles réservés au public scolaire

Considérant que la culture est un outil d'émancipation et d'ouverture, la ville de Romagnat propose aux enfants scolarisés à Romagnat plusieurs rendez-vous dans la saison. Pour le jeune public, se confronter à l'art favorise l'esprit critique et invite à rejoindre un imaginaire qui fait éclater les modes de pensée habituels.



Comme chaque année, deux spectacles seront proposés. Début février, les élèves des écoles maternelles et les grands du multi-accueil « Gribouille et Carapate » assisteront à un concert de Virginie Basset & Richard Héry, « Stabat ma terre ». Puis en avril, ceux des écoles élémentaires découvriront « Le Grenier à Pépé », dans lequel la compagnie K-Bestan entremêle cirque acrobatique, théâtre et musique.

Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

Bulletin municipal de Romagnat N° 113 - Janvier 2024

RETOUR EN IMAGES

Lundi 4 septembre Rentrée scolaire







Samedi 9 septembre Forum des associations



Samedi 16 septembre Inauguration de l'espace Bernard-Brajon



RETOUR EN IMAGES



Jeudi 21 septembre Bilan mi-mandat



Samedi 23 septembre Ce ne sera pas long



Dimanche 1er octobre Festin vert



Dimanche 1er octobre Jubilee



Du 16 au 28 octobre **Exposition Ondines et autres créatures marines**

RETOUR EN IMAGES



Samedi 21 octobre Moitié voyageur



Dimanche 5 novembre Mots pour mômes

de la victoire et de la paix









Samedi 18 novembre **Accueil des nouveaux Romagnatois**



Dimanche 19 novembre Salon cantonal du livre à Aubière

RETOUR EN IMAGES



Lundi 20 novembre Journée mondiale de l'enfance



Samedi 9 décembre A tiroirs ouverts



Du 11 au 23 décembre **Exposition Arborescences**



FLEP

20 octobre 2023:

remontée dans le temps réussie!

Ce vendredi, le joli bâtiment du Flep situé 12 rue de Laubize revêtait ses habits d'origine et faisait honneur aux années 60. En effet, c'est en 1963 que le FLEP voit le jour sous l'impulsion de quelques amis, soucieux du bien-être des jeunes de la commune.

60 années plus tard, cet esprit est toujours là et les activités se sont largement étendues et s'adressent désormais à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, Romagnatois ou pas.

Si le buffet a régalé les papilles, les 250 personnes présentes à cette fête ont proposé un spectacle haut en couleur et bon enfant. Chacune et chacun a pu évoluer dans l'art de son choix : danse, théâtre, chant.

Nous avons eu grand plaisir à accueillir trois anciens présidents, qui ont aussi fait le show!

Nous remercions les professeurs et bénévoles qui nous ont suivi et fait confiance dans cette aventure ainsi que les participants qui ont permis ce fabuleux moment.

Cet épisode peu commun vous attend sur les réseaux sociaux sous forme d'un petit film, alors, allez voir vos exploits!!!!!

Sur ces mêmes réseaux ou sur notre site, vous pourrez retrouver les prochains événements.



Notez dès maintenant quelques dates :

- 9 février 2024 : stage yoga
- 10 février 2024 : Escape Game d'hiver
- 19/20 et 21 février 2024 : stage de danse enfants
- 3/9 février, 16/22 mars, 6/12 avril, 17/25 mai : énergétiques chinoises
- 16 mars 2024 : self défense parents/enfants
- 13 avril 2024 : self défense adulte
- 25 mai 2024 : Festival sportif du Flep.
- 12/14/15 et 16 juin 2024 : spectacle des Arts Vivants

Et bien sûr, si vous n'êtes pas encore adhérents chez nous, n'hésitez pas à venir pousser notre porte. Nous vous recevrons avec sourire et bonne humeur.



L'ARAL a exposé lors de son désormais traditionnel « Automne de l'ARAL ».

A cette occasion, 17 peintres dont quelques nouveaux membres sont venus à la rencontre du public toujours aussi fidèle. Thierry Rambaud, sculpteur sur métal, a remporté un franc succès.

L'association a également participé à l'exposition caritative « Portraits d'enfants », organisée par « Auvergne Enfance Partage » au Carré des Arts à Aubière les 17, 18, 19 novembre 2023.

L'atelier continue de prendre de l'ampleur:



- croquis sur le vif le mercredi après-midi en extérieur lorsque la météo le permet, à l'atelier dans le cas contraire
- atelier toutes techniques les jeudis après-midi, vendredis matin et samedis matin
- dessin de nu académique.

Voilà qui va donner matière à de nouvelles expositions.

Les artistes vous donnent rendez-vous, du 14 au 28 janvier 2024. Trois peintres accrocheront.

- Anne-Marie Bondi: en 2004, elle franchit le pas vers une pratique artistique (dessins, peintures, vitrail, sculpture en terre). Elle a plusieurs fois participé aux arts en balade puis l'inspiration l'avait quittée jusqu'à sa rencontre avec le ZEN et l'ARAL. Tout recommence, plus fort, passionnément. Sa peinture à l'huile voit rouge comme sa flamme pour la pratique.
- Gérard Fradin: aquarelliste depuis la retraite, il a forgé sa technique en participant à des stages auprès d'artistes confirmés. Ses thèmes de prédilection sont les paysages urbains et ruraux, les portraits.
- Dominique Roche: la peinture est pour elle un loisir, un équilibre et parfois une thérapie. Elle apprécie les paysagistes qui représentent les saisons et les couleurs de l'automne jusqu'aux neiges. La peinture en extérieur a longtemps été sa préférée mais le travail en atelier est l'occasion de rencontres et partage avec les peintres.

Du samedi 23 mars au dimanche 7 avril 2024, le « Printemps de l'ARAL » réunira l'ensemble des membres désireux d'accrocher.

Présidente : Dominique Roche Tél. 06 82 38 12 05 - aral.peintres@gmail.com

- W

Eveil Romagnatois

L'Orchestre d'Harmonie de l'Éveil Romagnatois (OHER) : un orchestre en harmonie avec les valeurs de notre association

L'Eveil Romagnatois compte aujourd'hui quatre orchestres : la Batterie Fanfare, le Big Band « RBOJazz », la Banda « les Buffadous » et le dernier-né l'Orchestre d'Harmonie.



C'est ce dernier que nous souhaitons vous présenter.

A l'origine, cet ensemble, créé par Christian Ledieu, était une classe d'orchestre destinée à la pratique collective pour les élèves de l'école de musique de l'Éveil Romagnatois. En 2016, Olivier Paulon en prend la direction et quelques années plus tard, en 2019, cet « orchestre junior » devient officiellement l'Orchestre d'Harmonie de l'Éveil Romagnatois.

Aujourd'hui, il compte 60 musiciens âgés de 11 à 81 ans, répartis dans les différents pupitres: clarinette, flûte, hautbois, saxophone (alto-ténor-baryton), bugle, trompette, cor d'harmonie, euphonium, trombone, tuba, guitare basse et percussions. Les répétitions hebdomadaires permettent de préparer chaque année un nouveau programme afin de satisfaire notre public. Les morceaux sont tirés des répertoires de musiques de films, de dessins animés, de la variété française ou internationale, du classique et du jazz.

Nos musiciens sont issus en priorité de notre école de musique mais nous accueillons tout musicien partageant nos valeurs et notre passion de la musique dans la limite des places disponibles.

Notre orchestre se produit plusieurs fois par an sur la commune : concerts de Sainte-Cécile et de Printemps, fête de la musique mais également lors des cérémonies. Nous participons par ailleurs régulièrement à des échanges musicaux avec d'autres orchestres de la région.

Dates à retenir pour l'Orchestre d'Harmonie

23 mars 2024 : concert de Printemps

• 8 mai 2024 : cérémonie

• 21 juin 2024 : fête de la musique

PAGES ASSOCIATIVES



FA SI LA Danser

L'association FA SI LA DANSER a repris ses cours habituels à Romagnat et au Crest pour cette nouvelle année scolaire.

De nouveaux adhérents, inscrits, entre autres, par l'intermédiaire des forums des associations, ont rejoint les différents groupes de danseurs cette année encore.

Des débutants aux plus confirmés, chacun progresse à son rythme pour apprendre dans une ambiance dynamique, diverses figures de rock, tango, paso, chachacha, rumba, bachata, salsa, valse et autres chorégraphies de danses en ligne...

Plusieurs animations dans l'année permettront à tous de se retrouver pour des moments festifs et conviviaux. Au plaisir donc de vous accueillir parmi nous et notamment à notre repas dansant annuel du samedi 23 mars 2024!

Renseignements au 06 73 45 06 32





Semaine du cinéma hispanique

Nous voici réunis, encore une fois autour du 7^e Art : ce sera l'Argentine qui sera mise à l'honneur. En traversant « El Charco », vous découvrirez « Mi obra maestra » (Un Coup de maître) de Gaston Duprat, comédie dramatique de 1 h 40 en version originale sous-titrée en français, le mercredi 31 janvier à 20 h salle Raynoird (configuration en gradins) suivi d'un pot convivial offert par l'association.

Synopsis:

Arturo est le propriétaire d'une galerie d'art à Buenos Aires, un homme charmant, sophistiqué mais sans scrupules. Il représente Renzo, un peintre loufoque et torturé qui traverse une petite baisse de régime. Leur relation est faite d'amour et de haine. Un jour, Renzo est victime d'un accident et perd la mémoire. Profitant de cette situation, Arturo élabore un plan osé pour les faire revenir sur le devant de la scène artistique.



Quelques commentaires:

« Savoureuse fable comique qui critique avec justesse mais sans méchanceté le monde de l'art moderne, son marché et ses contrefaçons. Mais elle évoque aussi une belle histoire d'amitié, farfelue mais attendrissante. L'humour est partout, les dialogues sont réjouissants et le rythme bien enlevé, sans le moindre temps mort. Une excellente comédie à ne pas rater !! »

Alors, nous vous invitons à découvrir « Mi obra maestra » aux accents argentins pour un dépaysement assuré et des dialogues plein d'humour!

L'association est heureuse de participer au programme de la saison culturelle de Romagnat et vous informe que vous pouvez découvrir d'autres réalités hispaniques à travers le 7° art, en mettant dans vos favoris notre site : cinehispanique.fr Notre 23° édition aura lieu du 2 au 9 avril 2024 au cinéma Le Capitole!

Hasta pronto!



Foyer rural d'Opme

Participation de l'activité gym douce du Foyer Rural d'Opme à la manifestation « Octobre rose ».





Comité de jumelage

A l'occasion de l'inauguration de l'espace Bernard-Brajon le 16 septembre, le comité de jumelage a reçu Licciana Nardi et Salles afin d'honorer l'initiative du jumelage fait en 1997. Une délégation italienne de 7 personnes et une de 14 Sallois ont visité les nouveaux locaux, participé aux festivités conviviales pendant ce week-end, et aussi contribué à la plantation d'arbres sur la butte de Chomontel, dont deux pins et un érable offerts par Salles, un olivier offert par Licciana qui sera placé dans le patio de l'espace Bernard-Brajon, un châtaignier offert par le comité de jumelage.

Ces journées ont permis aux trois jumelages de se rencontrer et de créer de nouveaux liens.





L'exposition « Des vêtements pour chaque occasion de la vie », organisée lors des Journées Européennes du Patrimoine, a connu un vif succès. Près de 200 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir, les tenues portées par nos aïeux entre 1880 et 1930. Présentés sur une quinzaine de mannequins, les robes et bonnets de baptême, robes de communiantes, tenues de mariage, coiffes richement brodées et rubans de soie, tenues de travail et vêtements de deuil ont ravivé les souvenirs de nombreux visiteurs. Chaque tenue était illustrée par des photographies d'époque. Cette exposition a été complétée par une conférence de Thierry Bonhomme, spécialiste du costume, au cours de laquelle les nombreuses photographies analysées ont suscité des échanges très intéressants. Enfin, un défilé en costumes et une présentation de danses sont venus clore cette semaine. Nous remercions très sincèrement les personnes qui, spontanément, nous ont fait don de pièces anciennes sorties des armoires familiales. Elles vont venir enrichir notre collection tout en nous permettant d'approfondir nos recherches sur le costume traditionnel.

Si, vous aussi, vous possédez des vêtements anciens et/ou des photographies de famille représentant des femmes en coiffe, et que vous voulez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter au 06 63 59 43 76.



Prochain rendez-vous : notre thé dansant annuel aura lieu le dimanche 3 mars 2024, animé par l'orchestre Laure and Co. Renseignements au 06 66 03 84 45.

Nous vous rappelons que nos répétitions, ouvertes à tous, ont lieu un vendredi sur deux à la salle des Banquets, à 20 h 45.

Club Questions pour un champion

Fondé en 2010 par Louise et Michel Malfreyt, Romagnatois, le club Questions pour un champion compte actuellement une vingtaine d'adhérents venus de la couronne clermontoise (Les Martres-de-Veyre, Ceyrat, Cournon-d'Auvergne, Romagnat, etc.).

Il se réunit les mercredis, de 14 h 30 à 18 h environ, à la salle Jacques-Prévert, où les questionnaires de France et de Navarre (même de Nouvelle-Calédonie et Réunion) sont lus et disputés avec acharnement.



Le club n'a pas fermé ses portes durant les mois d'été, malgré les fortes chaleurs et la délocalisation à la salle des Banquets. Le niveau des adhérents est bon, voire très bon, la plupart étant déjà passés avec plus ou moins de bonheur à la télévision. A ce propos, ne manquez pas la prestation de Marie-Hélène Perrin à Super champions le samedi 20 janvier. Si vous voulez vous instruire tout en vous amusant, rejoi-

gnez-nous au plus vite, nous serons heureux de vous accueillir.

Contact : Gérard Mazet Tél. 04 73 84 36 43 (répondeur).

PAGES ASSOCIATIVES



Amicale des sapeurspompiers de Romagnat

Samedi 4 novembre, l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Romagnat a proposé une demi-journée d'initiation aux gestes qui sauvent à la population dans la salle communale Jacques-Prévert de Romagnat.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir des gestes de secours ainsi que la manipulation des défibrillateurs de la commune.





Les Enfants des Cheminots

La fête de fin d'année de l'Institut d'Education Motrice (I.E.M.)

Elle a eu lieu le jeudi 27 juillet avant le départ des enfants dans leurs familles et la fermeture de l'IEM pour permettre la réalisation de travaux importants. Ainsi, cette année, seront changées la cabine d'ascenseur et la machinerie pour accéder à la piscine.



Moment festif réunissant parents, enfants, éducateurs, médecins et personnel du CMI (Centre Médical Infantile) ainsi que le président et le trésorier de l'association sous un soleil estival. Moments d'échanges avec les parents autour d'une immense paëlla servi sur le terre-plein de l'I.E.M. et une animation

Cette année, la fête a pu se dérouler comme « avant », le Covid nous ayant laissé « champ libre ». Félicitations aux organisateurs.

musicale qui a impliqué les enfants.



Société de chasse de Saulzet-le-Chaud

Nettoyages de chemins et mise en place des balises anticollision entre voitures et gibiers sur la D2089, réalisés par la société de chasse de Saulzet-le-Chaud en collaboration avec la Fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme et du Conseil départemental et régional.





Les années se suivent... et se ressemblent.

L'été bien au chaud, le forum bien apprécié en septembre, avec quelques nouvelles inscriptions, les vendanges en octobre, pratiquement pas de mildiou à Chomontel contrairement à la vigne du rond-point, inexploitable cette année....

Ces vendanges se sont avérées tout aussi productives que d'habitude puisqu'environ 340 bouteilles de rosé sont annoncées, qui seront rangées avec rigueur dans le local aménagé mis à disposition par la municipalité.



Et avec le « repas des vendanges » toujours autant apprécié par les 45 convives présents autour de canard au Merlot, que demander de plus ?

L'automne puis l'hiver sont les saisons de repos de la nature, les Fessoussois se retrouveront pour les tailles et désherbages au printemps.

les fessous de romagnat @gmail.com Adresse: Les Fessous de Romagnat – mairie de Romagnat



Ligue de protection des oiseaux

Exposition « protection de la Biodiversité » à la Galerie du Parc

La LPO Romagnat organise une grande exposition photos sur la biodiversité dans la Galerie du Parc (en face de la mairie) du 4 au 17 mars 2024.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la 2^e édition du Budget Ecologique Citoyen, financé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Elle a pour but de sensibiliser à la protection de la nature qui nous entoure. Les écosystèmes et la fragilité de la biodiversité sont au cœur des discours alarmants et à juste titre, dans notre société.

A travers cette exposition, nous souhaitons susciter des émotions, de l'empathie envers ces êtres vivants auxquels nous sommes liés. Il s'agit de parler autrement de ce que chacun de nous connaît, en touchant un plus large public.

Cette exposition itinérante sera proposée gratuitement aux organismes qui en feront la demande : écoles, EHPAD, municipalités, centres de loisirs, médiathèques, associations...

Cette exposition est constituée de 500 magnifiques photographies prises par des membres de notre association ou des photographes qui ont pris part à ce projet.

Ces clichés représentent un échantillonnage de la faune et de la flore du Puy-de-Dôme. Oiseaux bien sûr et aussi insectes, fleurs, mammifères et encore amphibiens, reptiles, araignées... Elles sont classées suivant 5 milieux naturels: la forêt, la montagne, la prairie et la prairie bocagère, les zones humides, la ville, les parcs et les jardins.

Le public est invité lors de l'exposition à admirer ces photos sur différents supports: 18 bâches pour une présentation en extérieur ou en intérieur, 61 supports PVC, 32 Roll-up dont 6 sont des panneaux explicatifs de l'exposition en général et de chaque milieu représenté, 83 formats A4 plastifiés (représentant 176 photos) permettant une manipulation facile pour les enfants par exemple, un diaporama sonorisé de 182 photos, des silhouettes de présentation.

Contact: Jean-Louis Gauchoux - Tél. 07 83 14 05 58





AMAP de Romagnat

L'AMAP de Romagnat (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) poursuit avec enthousiasme ses activités avec, pour cette rentrée, le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents-amapiens.

Pour rappel, le principe d'une AMAP est un engagement mutuel entre des producteurs locaux et des consommateurs (les « amapiens »), pour offrir aux premiers des ventes stables ainsi qu'un écoulement régulier à un prix juste, et aux seconds donc, des produits certifiés bio et locaux de qualité, le tout dans un lien de confiance et de solidarité. L'AMAP de Romagnat fonctionne toute l'année, grâce à l'action de bénévoles, qui permettent à plus d'une vingtaine de producteurs de venir vous proposer chaque semaine, chaque mois, ou de façon plus ponctuelle, leurs produits. Et ces produits sont nombreux et variés: légumes, fromages, pain, viandes (veau, poulet, canard, agneau, porc), œufs, viennoiseries, fruits (pommes, fruits rouges, prunes), bière, tisanes, miel, huiles (tournesol, colza, olive), farines, champignons, jus de fruits et kombucha, produits du commerce équitable...

Nous organisons aussi à une échelle plus large des commandes spécifiques sur des produits qui ne se trouvent pas en bio localement comme des kiwis, des abricots, des pruneaux, des châtaignes.

Il est à noter que, dans un contexte de forte inflation, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire, nos amapiens ont pu constater que nos producteurs ont, jusqu'à présent, très largement amorti l'augmentation des prix en répercutant partiellement sur leurs tarifs l'augmentation du coût de leurs charges d'exploitation. Ainsi, nos adhérents continuent à bénéficier, à un prix raisonnable, de produits de grande qualité.

Lorsque que cela est possible, l'AMAP organise des événements festifs et culturels. C'est ainsi que le mardi 17 octobre, nous avons organisé dans le cadre du festival ALIMENTERRE et, en partenariat avec la mairie de Romagnat, une projection-débat. Le film proposé, « Les agités du bocage », montre le combat mené par les parents d'élèves, les maires ruraux et les agriculteurs d'un bocage du nord, un « bastion bio », pour résister aux tentatives de mainmise des producteurs de pommes de terre pratiquant l'agriculture intensive conventionnelle pour l'industrie agroalimentaire, répandant des pesticides jusqu'aux portes des écoles, arrachant les haies séculaires et entraînant l'érosion des sols avec les coulées de boues inévitables. Ce film pose ainsi les questions : quelle agriculture voulons-nous pour demain, pour nous, pour les générations à venir, pour notre terre? Quelles actions peuvent mener les citoyens mobilisés ensemble pour protéger leur santé et leur environnement ?

On peut dire que cette soirée a connu un vrai succès puisque presque 70 personnes se sont retrouvées à la salle

PAGES ASSOCIATIVES

Jacques-Prévert. Au cours du débat qui a suivi sont intervenus Claire Madeleine-Perdrillat, productrice à l'AMAP de fromages de vache et brebis en agriculture biologique, qui a partagé son expérience et son analyse sur la question : « quelle agriculture pour demain ? », ainsi que Pierre Rosnet, président de l'AMAP de Cournon, qui a fait le point sur les enjeux locaux qui se dessinent. Et la soirée s'est terminée autour d'un pot offert par l'AMAP.



Le samedi 9 septembre, nous avons participé au Forum des Associations de Romagnat où nous avons accueilli et renseigné un grand nombre de personnes, nouvellement arrivées sur la commune ou déjà résidentes depuis un certain temps, mais qui ne connaissaient pas encore l'AMAP.

Et, signe que nous sommes nombreux à nous sentir concernés par l'éthique des AMAP et une alimentation bio et saine, notre association est forte au moment où nous écrivons cet article de 134 familles adhérentes, représentant environ 345 personnes.

Tous les mardis entre 18 h et 19 h 30 dans la verrière de la salle André-Raynoird, avenue des Pérouses, nous sommes à votre disposition pendant la distribution hebdomadaire pour vous accueillir et répondre à vos questions. Il est possible d'adhérer sur place toute l'année (adhésion de 10 ou 8 euros selon revenus), il y a de la place pour tout le monde! Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, et discuter avec les producteurs présents.

Vous pourrez également trouver toutes les informations sur notre fonctionnement, et suivre notre actualité et nos projets sur le site de l'AMAP: www.amapderomagnat.org



Dans le droit fil de son action antérieure, l'ASSFV franchit une nouvelle étape. Compte-tenu de la convergence des projets municipaux avec nos objectifs, nous avons lancé la création d'un groupe d'enquête sur les tiers-lieux pour aller à la rencontre d'expériences existantes.

Chacun peut se joindre à notre association et à cette initiative.

Nous avons également demandé à la Mairie de nous autoriser à organiser une visite des locaux de l'ancien FLEP.

Au plaisir de vous compter parmi nos adhérents (cotisation 2€).

Adresse mail : ssfromagnat@gmail.com Adresse postale : Mairie de Romagnat,

château de Bezance, 20 avenue de la République,

63540 Romagnat Page Facebook:

https://www.facebook.com/sauvonslesiteduFLEP



Caracycle

La saison 2023 du Caracycle se termine avec un noyau dur de cyclistes super motivés par tous les temps. Les enfants de Saulzet ont pu participer dès la maternelle, et ils sont nombreux! Beaucoup de collégiens viennent régulièrement porter main forte aux bénévoles. Un nouveau parking pour les vélos a été aménagé à l'automne, il est apprécié par tous.

L'an prochain encore, les trajets auront lieu les vendredis. Nous recherchons toujours des bénévoles pour des réparations et des vélos pour équiper les enfants, n'hésitez pas à nous contacter (même en vélo électrique avec des pneus adaptés, c'est possible)

Le Caracycle du Puy Giroux achemine les enfants à vélo d'Opme à l'école Boris-Vian située à Saulzet-le-Chaud. Les conditions météorologiques permettent la circulation en septembre, octobre, mai et juin. Le parcours est ouvert à tous ceux qui le souhaitent, nous récupérons du matériel vélo enfant et cherchons toujours des réparateurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Caracycledupuygiroux@gmail.com





ASR Athlétisme

Un début de saison de « fous »!

Alain et Thierry rentrent d'un voyage inoubliable à la Réunion : 167,3 km, 9702 de D+ et des émotions fortes vécues par tous sur cette diag'!

Gaëtan a fait honneur au club en terminant le mythique 100 km de Millau!

Une magnifique victoire de Julien et Stéphane en duo sur le 82 km du Grand Trail d'Auvergne.

Une mention spéciale à Jean-Paul qui brille par sa présence et ses performances!

Mais aussi, de nombreuses autres belles représentations et d'excellents résultats pour les athlètes de l'AS Romagnat aux foulées de la Sioule, à Chappes, au Trail des Combrailles...

Et la saison ne fait que commencer!



La Romagnatoise

La 22^e édition de La Romagnatoise aura lieu le 4 février 2024, avec un tout nouveau parcours de 12 km pour la marche nordique et une nouvelle épreuve de 50 km. L'ouverture des inscriptions était fixée au 1^{er} décembre.

Informations: asromagnat-athletisme.fr-facebook.com/laromagnatoise-instagram.com/laromagnatoise_trail





ASR Handball

Un décembre sportif et solidaire pour l'ASRHB!

Cette année encore, le handball romagnatois se mobilise pour des associations qui lui tiennent à cœur. Pour la troisième année consécutive, les licenciés se sont prêtés au jeu pour la réalisation des calendriers 2024. Vendus à prix libre, le bénéfice de ces calendriers a été reversé à une association.

Allez les Jaunes!

Ce 2 décembre, les handballeurs romagnatois ont organisé, comme tous les ans, une journée en faveur du téléthon Journée 100 % tournois, jeunes et seniors à domicile, pour l'occasion l'intégralité de la recette de la buvette a été reversée à l'AFM téléthon.





ASM Romagnat Rugby Féminin

Après une longue phase de préparation durant la période estivale, nos Jaunes et Bleues ont repris la compétition. Pour le groupe Élite 1, cette première période de compétition s'est focalisée entièrement sur la Coupe de France. C'est le 1^{er} octobre 2023 que les joueuses ont retrouvé le terrain et leur public, après une demi-finale et une saison 2022-2023 riches en émotions.

Avant de commencer le championnat le 19 novembre, les premiers matchs ont permis aux joueuses de mettre en avant un esprit de groupe déjà bien ancré. Après une défaite à l'extérieur face au Stade Toulousain, nos joueuses ont retrouvé le terrain Michel-Brun pour affronter Blagnac. Et pour faire oublier leur défaite de l'année dernière en demi-finale contre cette même équipe, quoi de mieux qu'une victoire! Le progrès a continué et s'est soldé par une nouvelle victoire contre Lyon. Ce match s'est déroulé au stade Philippe-Marcombes. C'est avec un immense plaisir que le club a retrouvé tous ses partenaires autour d'un réceptif d'avant match. Durant ces deux premiers matchs à domicile, le public a pu se familiariser avec les nouvelles recrues de cette saison :

PAGES ASSOCIATIVES

- Agathe Fournié, pilier ou talonneur, USA Limoges, Française
- Léa Gabriagues, troisième ligne, retour au club, Française
- Gaia Maris, pilier, Valsugana Rugby Padova, Italienne
- Aurélie Médale, deuxième ligne, UAG Rugby Gaillac, Française
- Thaïs Urios, pilier ou talonneur, Stade Bordelais, Française En plus de ces joueuses, 2 U18 intègrent cette année l'Élite 1, preuve de l'engagement du club dans la formation :
- Mathilde Lavergne, talonneur, ASM Romagnat Rugby Féminin, Française
- Alice Grandhomme, ailier ou centre, ASM Romagnat Rugby Féminin, Française

Toka Natua, pilier néo-zélandaise, devrait poser ses valises à Romagnat en fin d'année 2023 pour venir compléter ce nouvel effectif.



Durant le mois d'octobre, mois de mobilisation et de sensibilisation, le club a soutenu les Volcaniques d'Auvergne. Cette association s'engage auprès des femmes qui ont vaincu le cancer du sein. Elles souhaitent créer et mettre en avant le tatouage artistique en Auvergne pour embellir les cicatrices post-opératoires. Grâce à la présence de six tatoueuses volontaires tout au long de l'année, ces femmes se battent au quotidien pour un meilleur confort de vie et une visibilité parfois trop peu mise en avant de la sensibilité au dépistage du cancer du sein. Tous les bénéfices de la bourriche du match contre Lyon ont été reversés à cette association.

Notre équipe réserve Élite 1 a elle aussi repris le chemin de la compétition. Deux matchs ont été disputés. Le premier voyait s'affronter l'ASM et les Amazones de Grenoble. Il s'est soldé par une défaite de nos joueuses au faible score de 8 à 5. Elles ont alors continué leur saison le 15 octobre dernier face à Montpellier. Cette fois-ci, nos Jaunes et Bleues jouent sur la pelouse bien connue du terrain Michel-Brun et ont remporté la victoire 21-10!

Pas de repos non plus pour nos U18. Avec une reprise des entraînements mi-juillet et des stages disputés dans l'été, les cadettes se sont préparées au mieux pour un début de saison chargé. Depuis la reprise, nos jeunes ont participé durant un week-end au Championnat de France à 7 où elles ont terminé à la 10^e place sur 21. Puis reprise des matchs! Nous accueillons cette année une deuxième équipe cadette du rugby à X, évoluant dans un championnat régional.

L'ASM Romagnat Rugby Féminin profite de ce bulletin municipal pour remercier tous les bénévoles présents pour

une nouvelle saison aux côtés du club. Nous avons hâte de continuer cette saison qui s'annonce prometteuse aux côtés d'un public toujours présent.

Nous adressons à chacun nos meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous avons hâte de continuer cette saison pleine de surprises avec nos fidèles supporters.



Romagnat Tennis Club

Une rentrée sous de bons auspices

La saison 2023 – 2024 a démarré sous de bons auspices pour le Romagnat Tennis Club qui a fait le plein d'inscriptions et compte près de 350 adhérents. Le club propose de multiples activités aux passionnés de tennis, des plus petits aux plus grands, du loisir à la compétition. L'équipe des enseignants a été renforcée cette année avec l'arrivée de son nouveau coordinateur sportif, Guillaume Thierus. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses fonctions.

Le RTC a obtenu la labellisation « sport santé » et souhaite mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé vers une reprise d'activité physique pour les personnes touchées par des affections longues durées (diabète, cancer, obésité...), les personnes âgées fragiles, les personnes ayant de l'hypertension artérielle ou en situation de surpoids. Pour tout renseignement adressez un mail à rtcromagnat@gmail. com. Notre équipe pédagogique se tient à votre disposition et répondra vos questions.

Très attaché à soutenir la lutte contre le cancer du sein, le RTC a initié dans le cadre d'Octobre Rose, le premier tournoi Multichances (TMC) homologué avec des balles roses. Cette première édition a été remportée par une joueuse locale, Émilie Martin.



Depuis début octobre, les compétiteurs les plus mordus défendent les couleurs du RTC avec 7 équipes (4 hommes et 3 femmes) engagées dans les championnats Senior Plus. Les premiers résultats sont très encourageants. Les plus jeunes s'apprêtent également à rentrer en piste.

Enfin, le club organisera son tournoi OPEN annuel du 3 au 25 février 2024 et espère avoir autant de participants que les années précédentes.



Début de saison très positif!

De nouveaux adhérents jeunes et moins jeunes souhaitant pratiquer le tennis de table en compétition ou en loisirs sont venus rejoindre le club de Romagnat.

Notre site internet, le bulletin municipal ou la recommandation de nos adhérents nous permet d'avoir un effectif en progression, avec des joueurs qui viennent à la salle souvent deux fois par semaine.

L'entraînement dirigé du mercredi à 18 h 30 permet à tous de progresser.

Nous avons sept équipes inscrites au championnat départemental, soit une de plus que l'année dernière et les résultats figurent sur notre site internet.

La convivialité est très présente dans le club que ce soit pendant ou après les entraînements ou les matchs, ou lors d'organisation de manifestations à la salle ou à l'Arténium

Notre assemblée générale s'est déroulée le 27 octobre à l'Autobus et c'était très sympathique.



Les entraînements ont lieu à la salle Multisports de Romagnat :

- lundi : de 18 h à 20 h 30
- mardi : de 20 h 45 à 22 h 30
- mercredi: de 17 h à 18 h 30 (pour les jeunes)
- mercredi: de 18 h 30 à 20 h pour tous (entraînement dirigé) La compétition se déroule les vendredis à partir de 20 h.

Des séances d'essai sont possibles pour les nouveaux adhérents (avec certificat médical autorisant la pratique du tennis de table).

Pour avoir plus d'informations sur le club, vous pouvez consulter notre site internet : tennisdetable-romagnat.fr ou nous contacter par mail: ttromagnat@gmail.com

Le Comité Départemental du Tennis de Table 63 organise également pour les personnes de plus de 60 ans des entraînements dirigés qui ont lieu le mercredi et le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à l'Arténium de Ceyrat.

Informations auprès du responsable du CDTT63: dominique.frau @bbox.fr

L'Association de VTT XC63 est de retour sur les chemins de notre belle région. Avec plus de 230 adhérents et 130 licenciés, notre association rassemble des passionnés âgés de 4 à plus de 60 ans, offrant des opportunités passionnantes pour tous les niveaux.



Le dimanche 1er octobre dernier, nous avons marqué cette reprise en organisant notre Festival de Vélo à Saint-Genès-Champanelle. Au programme, des randonnées VTT/ VAE/GRAVEL, une course d'endurance, des rencontres avec nos partenaires, et un espace spécialement aménagé pour nos jeunes cyclistes en herbe. Ce fut un véritable succès, réunissant plus de 750 participants, soutenus par une équipe de 80 bénévoles!!

De plus, pendant les vacances de la Toussaint, nous avons orchestré un stage pour les jeunes, leur permettant de découvrir les trésors de notre belle région. Ils ont même eu le privilège de participer à un VTT tchatche pour discuter de notre chaîne des Puys!

Notre engagement ne s'arrête pas là! Nous avons également organisé notre traditionnel cyclo-cross (11 novembre) dans le parc de Tocqueville, une occasion exceptionnelle d'encourager nos coureurs locaux!

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers nos adhérents pour leur fidélité et leur engagement sans faille au sein de notre association.

PAGES ASSOCIATIVES



Fin de saison pour les pétanqueurs

C'est l'équipe féminine qui termine la saison de la meilleure des manières en accédant aux phases finales du Championnat des Clubs 2023. L'équipe termine 1ère de sa poule, 4e du département et monte en 1ère catégorie l'année prochaine. En Championnat des clubs vétérans, l'équipe 4 monte en catégorie Honneur, les 3 autres équipes se maintiennent. La une et la deux restent en Elite et la 3 en Honneur.

En Championnat des clubs Open, l'équipe termine 1ère de sa poule en Promotion d'Honneur et monte en Honneur. Les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat ont été bien

plus présents dans les différents championnats et concours départementaux ainsi que dans les animations inter sociétaires. Avec un bilan satisfaisant Romagnat Pétanque prépare déjà sa saison 2024 avec le sérieux et l'enthousiasme qu'on lui connaît. De nouvelles manifestations devraient voir le jour. Des permanences licences auront lieu courant décembre et début janvier. Vous trouverez toutes les informations au local rue du Stade. Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat médical.



Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions est fixée au 1er mars 2024, pour le bulletin N° 114 (parution en mai 2024). Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication: service-com@ville-romagnat.fr

LIBRE EXPRESSION

ENVIRONNEMENT: « Courage, fuyons! » - La preuve par 9

- 1. Octobre 2014 : l'urgence énergétique ne fait déjà plus aucun doute. Aussi, à peine élu, le maire s'empresse-t-il de revoir à la baisse les heures d'extinction nocturne récemment décidées après un débat local. Il faut bien marquer son territoire. Décision : dédit électoraliste, démolition du message citoyen pédagogique engagé et... belle facture pendant 10 ans.
- 2. Été 2018 : l'affaire des déchets de Puy Giroux. A partir de Juillet, durant 2 mois ½ (rapport Préfecture), des centaines de camions monteront déposer 12 000 m³ de gravats (rapport DREAL) sur un terrain en Zone Naturelle.

<u>Décision</u> le maire attend septembre pour réagir. Le panneau de limitation du tonnage route du Pradet ira même jusqu'à disparaître. L'affaire ? Enterrée, comme les déchets.



3. Novembre 2019 : « pour la durée des travaux de la place F. Mitterrand », la butte derrière la mairie est décaissée, les pelleteuses aménagent un parking « provisoire ». Après il disparaîtra. Croix de bois croix de fer, si je mens je vais en enfer. <u>Décision</u> Novembre 2023 : les travaux sont terminés depuis plus de 2 ans. En dépit des demandes répétées, y compris dans sa majorité, cette verrue est toujours présente. Car effleurer tout ce qui touche à la bagnole, c'est électoralement explosif. Il faut du courage. Alors on attend. La fin du dégel de l'Arctique ou le réveil de la Chaîne des Puys ? On ne sait pas.

4. Décembre 2019 : Pour montrer sa détermination et ses convictions devant une urgence qui explose de partout, le maire (à 3 mois des élections) fait voter une délibération. On va voir ce qu'on va voir : un cadre A ou B va être embauché. La ville va recevoir une vraie compétence environnementale. Conseil Municipal du 12 Décembre 2019

<u>Décision</u> Quatre ans plus tard, le recrutement de ce cadre expert en environnement n'a toujours pas été lancé.

Réinterrogé en juin 2023, le maire ne l'envisage toujours pas.

Après avoir affiché ses compétences en matière d'Informatique, de Ressources Humaines (deux délégations retirées à ses adjoints lors du précédent mandat), sans doute tient-il à s'appuyer aussi aujourd'hui sur son expertise environnementale. L'expertise indépendante : c'est lui !

Copt : 17- Modification du tableau des effectifs - Création d'un pacte de l'environnement et développement durable

5. Octobre 2020 : 23 marronniers d'un demi-siècle, sur une parcelle cédée en pleine conscience municipale à un promoteur pour leur faire la peau avant de bétonner la parcelle, sont couchés, débités et évacués. Au nom de... la Santé!

Décision à une zone de 23 000 m2 on ravit toute sa verdure. On délivre à d'autres une quasi-bénédiction municipale pour faire un sale boulot environnemental et couler du béton. Pas vu, pas pris, les marronniers. L'honneur est sauf, mais pas le courage.

6. Janvier 2021 : les activités du FLEP ayant migré dans un espace minéralisé, il est proposé aux habitants de Romagnat de se prononcer sur le type de bétonnage à envisager, après la vente de l'ancien site à un promoteur immobilier.

Décision II faudra la pression des 1500 signataires d'une pétition opposés à ce projet pour que vente et béton fassent pschitt, et que le Parc de Bezance respire. Ce sont les Romagnatois qui sauvent leur Parc contre leur municipalité. Du courage, ils en ont.

7. Décembre 2022 : bye bye le pétrole. Vive l'électricité!

Décision passer un câble électrique sous la chaussée pour rejoindre de vastes parkings déjà existants ? Non. Collons plutôt une borne et deux places de stationnement... sur une esplanade piétonne, à l'entrée d'un Parc, à deux pas d'une école, quasiment dans

la porte d'entrée d'un bar-restaurant très fréquenté!

Les fauteuils, porteurs de cannes, déambulateurs et poussettes ?

Ils descendront bien sur la chaussée : ils le font déjà Boulevard du Chauffour, Avenue Jean Jaurès après l'avoir fait 3 ans devant la Résidence autonomie.

8. Été 2023 : au Conseil municipal de Septembre, message fort du maire (également en charge des déchets à Clermont Auvergne Métropole) à la population : « Il faut réduire les déchets à la base ! ».

<u>Décision</u> pour appuyer ses dires, il a envoyé aux Romagnatois 8 kg de plastique, du polyéthylène dûment identifié, pour emballer ses 8 (HUIT...)



pages de mi-mandat. Biodégradabilité: zéro. Mais... « vive la canne à sucre! ». Fernand Raynaud s'en serait régalé.

9. Automne 2023 : le Centre de Loisirs sans hébergement intègre le rutilant Espace Bernard Brajon. Les enfants auront troqué leur espace verdoyant et oxygéné contre un espace minéral, à côté de l'imprimerie installée par... la municipalité. Prospection la ville pourrait apposer des petits panneaux bleus « La Commune aide sa Région »... pour

> Romagnatois, dormez tranquilles. Notre planète brûle, mais votre majorité municipale regarde déjà ailleurs : vers la ligne bleu-roi des prochaines élections.

renvoyer l'ascenseur au Président de Région, en guerre contre la « Zéro Artificialisation Nette des Sols"...

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS, élus Imaginons Romagnat

Chères Romagnatoises, Chers Romagnatois,

Des 3 principales orientations de notre programme, la participation citoyenne est un axe transversal permettant à tous de s'engager tant pour l'environnement que pour la qualité de vie à Romagnat.

La participation citoyenne, c'est d'abord un état d'esprit, qui se diffuse spontanément dans les rencontres, les échanges, les sourires.

Participer, c'est aussi être ensemble, prendre sa part et s'engager pour le bienvivre des Romagnatoises et Romagnatois.

La participation citoyenne prend de multiples formes et se déploie au fil des mois :

- le budget participatif en est la partie institutionnelle et visible : aujourd'hui des projets sont concrétisés, comme l'installation d'une table d'orientation au sommet du Puy Giroux, ou celle d'équipements sportifs et bancs accessibles à tous dans le parc de Tocqueville, ou l'acquisition d'un triporteur électrique, etc.
- * les groupes projets contribuent aux orientations aux côtés des élus et des agents communaux, comme la ZAC multisites Condamine-Prat, ou le transfert du multi-accueil, plus fonctionnel, sur le site de l'ancien FLEP, ou l'aménagement cyclable de chemins communaux pour faciliter des liaisons sécurisées entre les quartiers et les villages.
- * les actions insufflées par les élus dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration du cadre de vie :
 - aux côtés des enfants, enseignants, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), animateurs et parents associés à la réflexion pour la végétalisation des cours d'école
 - aux côtés d'habitants volontaires qui s'impliquent dans « Plantons ensemble » à Romagnat, Opme et Saulzet
 - aux côtés des petits écoliers enthousiastes qui s'impliquent pour planter une mini-forêt de Miyawaki
 - aux côtés des élèves de l'EREA qui s'impliquent pour embellir espaces publics et cimetières
 - aux côtés des jeunes qui se mobilisent pour organiser des animations dans la commune.

Ces multiples dispositifs, maillons du lien social, permettent à toutes les générations de trouver leur place.

Tous ensemble, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 pleine de joie, de projets et de réussite pour vous et vos proches.

Les élus de la majorité municipale





AGENDA

Janvier à mai 2024

JANVIER

5 et 6 ianvier

Salon des orchidées

Salle Raynoird

14 au 28 janvier

Salon d'hiver de l'ARAL

Galerie du Parc

18 janvier

Vœux de la Municipalité aux partenaires

Salle Raynoird

20 janvier

Galette dansante du CCAS

Salle Raynoird

24 janvier

« L'Enfumeur »

spectacle saison culturelle

Salle Raynoird

31 janvier

Séance cinéma hispanique

« Mi Obra maestra »

Salle Raynoird

FÉVRIER

4 février

Course « La Romagnatoise »

organisée par l'ASR Athlétisme

10 février

« Qu'est-ce que le théâtre? » spectacle saison culturelle

Salle Raynoird

16 février

Soirée Quizz

Organisée par le service Education Jeunesse - Salle Raynoird

Ce calendrier est donné à titre indicatif.

Il est susceptible d'être modifié.

MARS

3 mars

Bal organisé par

la Pastourelle d'Auvergne Salle Raynoird

4 mars

Collecte de sang

Salle Raynoird

5 au 17 mars

Exposition photos LPO

Galerie du Parc

9 mars

- Carnaval de Romagnat
- Bal du Carnaval organisé par l'Asso des jeunes

Salle Raynoird

15, 16 et 17 mars

Festival d'humour

Spectacles saison culturelle

Salle Raynoird

19 mars

Cérémonie Journée Nationale Souvenir Victimes Guerre Afriaue du Nord

Dépôts de gerbes et vin d'honneur

23 mars

Concert de printemps **Eveil Romagnatois**

Salle Raynoird

24 mars

- Salon cantonal du chocolat et autres douceurs
 - Salle l'Affiche, Pérignat-lès-Sarliève
- Concert chorale Et si on chantait du FLEP

Église de Romagnat

24 mars au 7 avril

Expo de printemps de l'ARAL

Galerie du Parc

AVRIL

3 avril

Séance « coups de cœur » festival du court métrage

Salle Raynoird

13 avril

« Soyez heureux »

Spectacle saison culturelle

Salle Raynoird

27 avril

Vide-grenier - Fête de la rue

Salle Raynoird

28 avril

Cérémonie Journée Nationale Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

Dépôt de gerbe et vin d'honneur

MAI

1er mai

Trail organisé par l'association Vaincre la mucoviscidose

4 mai

« Caillasse »

Spectacle saison culturelle

Cour de la mairie

8 mai

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

Dépôt de gerbe et vin d'honneur

21 au 24 mai

Exposition projets « Plus verte ma Ville »

Galerie du Parc

25 mai

Concert chorale Crescendo du FLEP

Église de Romagnat

